LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

www.lnr-dz.com

Quotidien d'information indépendant - n° 6785 – Lundi 15 juin 2020 - Prix : 10 DA

Création de l'Agence de sécurité sanitaire

Senhadji : «Mettre un terme à la gestion bureaucratique du secteur de la Santé»

La création de l'Agence de sécurité sanitaire viendra mettre un terme à la bureaucratie qui a marqué, pendant de longues années, la gestion du secteur de la santé, a déclaré, hier, le directeur de cette agence, le Professeur Kamel Senhadji. Lors de son passage à l'émission «L'invité de la rédaction» de la Radio Chaîne III sur les ondes de la Radio nationale, le Professeur a affirmé que «contrairement au passé, où le système de santé en Algérie était géré par une administration bureaucratique, la création d'une Agence nationale de sécurité sanitaire va, entre autres missions, permettre de confier la gestion de celui-ci aux praticiens et autres chercheurs, plus à même de le gérer et de mieux cibler ses interventions». L'intervenant a signalé qu'en dépit «des multiples réformes dont il n'a cessé de faire l'objet, le système national de santé publique n'a jamais été à la hauteur de ce que les Algériens en espéraient en matière de qualité de soins».

Lire en page 3

© Photo : Doudou Toufik / PPAgency

Levée totale du confinement pour 19 wilayas et adaptation des horaires pour les 29 autres

Les mesures retenues tributaires de l'évolution de la pandémie

Au titre de la deuxième phase du plan de sortie progressive et flexible du confinement, le Gouvernement a décidé, avant-hier samedi, de lever le confinement à domicile sur 19 wilayas, Tamanrasset, Tindouf, Illizi, Saïda, Ghardaïa, Naâma, El Bayadh, Tiaret, Guelma, Skikda, Jijel, Mostaganem, Tébessa, Tlemcen, Aïn Témouchent, El Tarf, Tizi-Ouzou, Ain Defla, et Mila. Et, indique un communiqué des services du Premier ministre, l'adaptation des horaires de confinement à domicile de 20h00 au lendemain 05h00 pour vingt-neuf (29) wilayas, Boumerdès, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El-Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel-Abbès, Médéa, Blida, Bordj Bou-Arréridj, Tipaza, Ouargla, Béchar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Béjaïa, Adrar, Laghouat, et El-Oued.

Lire en page 2

Evolution de la pandémie du Coronavirus

Le Comité scientifique s'en prend à l'OMS

Impôts et taxes

Les clarifications du ministère des Finances

Depuis quelques jours, la fiscalité est sous les feux de la rampe. Dans chacune des 48 wilayas, l'heure est à la clarification entre les principaux acteurs du ministère aux collectivités locales. Une campagne nationale bat son plein. Depuis quelques jours, la fiscalité est sous les feux de la rampe.

Lire en page 4

Hydrocarbures

Hakkar assure la stabilité du volume de production

Evoquant la situation sanitaire difficile que traverse le monde en raison de la propagation de la Covid-19 et la réduction des effectifs dans le cadre des mesures de prévention contre la pandémie, le Président directeur général (P-dg) du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a affirmé, vendredi passé lors d'un point de presse à l'issue d'une visite d'inspection à In-Amenas (Illizi), que « les volumes de production pétrolière et gazière sont restés aux mêmes niveaux ».

Lire en page 4

© Photo : D.R

Conseil des ministres

La relance après-Covid19 à l'ordre du jour

Le Conseil des ministres a tenu hier dimanche sa réunion périodique par visioconférence, présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune. A l'ordre du jour de cette réunion, étaient prévues plusieurs questions relatives aux secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la pêche et des produits halieutiques, des finances, de l'énergie, de l'industrie et des mines, de l'agriculture et du développement rural et du commerce, ainsi que du développement de la situation sanitaire liée à la pandémie du coronavirus.

Lire en page 3

Allègement du confinement sanitaire

Dr Bekkat Berkani : «La décision a été prise après l'enregistrement de résultats positifs»

Le membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie du Covid-19 en Algérie et président du Conseil de l'Ordre des médecins, le Dr Mohamed Bekkat Berkani, a explique , hier, que le gouvernement a décidé d'alléger les mesures de confinement à travers le territoire national après avoir enregistré des résultats positifs dans la maîtrise du confinement et une stabilité des cas d'infection au niveau national. Lire en page 3

Chiffre du jour

Appel à participation aux 16e Rencontres du Maghreb des Films

alger

Les taxis individuels de la capitale reprennent du service dès aujourd'hui

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé la reprise, dès le 15 juin courant, de l'activité des taxis individuels qui se limitera aux périmètres urbains et au territoire de la capitale, a indiqué samedi un communiqué de ces services.

constitution

Le renforcement des droits fondamentaux et des libertés publiques souligné à Tipasa

Le Professeur Benmihoub Cherif, membre du Conseil national de l'ANIE (Autorité nationale indépendante des élections), s'est félicité, samedi à Tipasa, de l'introduction de 23 articles relatifs au renforcement des libertés et des droits, au volet des droits fondamentaux et libertés publiques, de l'avant projet de révision constitutionnelle.

ouargla

Campagne de sensibilisation et de prévention contre l'envenimation scorpionique

Une campagne de sensibilisation et de prévention contre l'envenimation scorpionique a été lancée dimanche à Ouargla, à l'initiative de l'association dénommée Elite Nationale des Sciences Médicales (National Elite of Medical Sciences - NEMS), a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Levée totale du confinement pour 19 wilayas et adaptation des horaires pour les 29 autres

Les mesures retenues tributaires de l'évolution de la pandémie

Au titre de la deuxième phase du plan de sortie progressive et flexible du confinement, le gouvernement a décidé, avant-hier samedi, de lever le confinement à domicile sur 19 wilayas, Tamanrasset, Tindouf, Illizi, Saida, Ghardaïa, Naâma, El Bayadh, Tiaret, Guelma, Skikda, Jijel, Mostaganem, Tébessa, Tlemcen, Aïn Témouchent, El Tarf, Tizi-Ouzou, Ain Defla, et Mila.

■ Cette décision a tenu compte également des évaluations émanant des commissions de wilaya. (Photo : D.R)

Et aussi indique un communiqué des services du Premier ministre, l'adaptation des horaires de confinement à domicile de 20h00 au lendemain à 05h00 pour vingt-neuf wilayas, Boumerdès, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbés, Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Ouargla, Bechar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat, et El Oued. « Le gouvernement a décidé la levée totale du confinement à domicile pour 19 wilayas et l'aménagement des horaires de cette mesure, prise dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, pour le reste des wilayas », lit-on à travers ce communiqué rendu public avant-hier samedi.

Se basant sur les évolutions et propositions de levée du confinement du comité scientifique et de l'autorité sanitaire et après consultation de M. le Président de la République, il a été décidé d'engager un certain nombre de meures de levée du confinement, poursuit le communiqué. Précisant que cette décision a tenu compte également des évaluations émanant des commissions de wilaya chargées de coordonner l'action sectorielle de prévention et de lutte contre la pandémie du Covid-19 mais aussi des dispositions prévues par la réglementation en vigueur notamment le décret exécutif n° 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19 et l'ensemble des textes subséquents. « Il demeure entendu que les mesures retenues, en vigueur depuis hier dimanche, restent tributaires de l'évolution de la situation épidémiologique à l'échelle nationale et de chaque wilaya ainsi que du respect des règles sanitaires de prévention et de lutte contre la propagation de l'épidémie », poursuit le communiqué des services du Premier ministre.

S'agissant du congé exceptionnel rémunéré dans le secteur économique, le gouvernement a décidé la levée de la mesure de mise en congé exceptionnel rémunéré de 50 % des effectifs du secteur économique public et privé, pour les entreprises qui peuvent, ajoute le communiqué, assurer le transport de leur personnel, et satisfaire les conditions de protection sanitaire propres à leur activité. Il a été également décidé la levée de la mesure de mise en congé exceptionnel rémunéré de 50 % des effectifs des institutions et administrations publiques, tout en maintenant cette mesure au profit des femmes enceintes et celles élevant des enfants en bas âge. «Les administrations doivent également veiller à l'apurement des reliquats de congé de leurs effectifs et à l'ouverture de la période des départs en congé au titre de l'année en cours », lit-on encore à travers ce communiqué.

Le gouvernement a également décidé la reprise à travers l'ensemble des wilayas du pays, des activités de transport urbain de voyageurs par bus et par Tramway. Sous réserve, précise la même source, du respect des règles de prévention notamment, l'interdiction, stricte, de l'accès des voyageurs sans le port du masque de protection, la dotation des sièges de housses ou films en plastique facilitant les opérations de désinfection, la prévision d'une paillasse de désinfection et l'ouverture des fenêtres et autres dispositifs d'aération naturelle. Ainsi que la limitation du nombre de voyageurs aux seules places assises, la mise à la disposition des voyageurs des produits désinfectants (gels hydro alcooliques) et autres, soumettre le moyen de transport à une opération de nettoyage et de désinfection à la fin de chaque trajet. « La reprise à travers l'ensemble des wilayas du pays du transport urbain par taxis individuel, sous réserve du respect des règles de prévention principalement, l'obligation du port de masque de protection pour le chauffeur et pour le client, la mise à disposition d'une solution hydro-alcoolique pour les clients et la limitation du nombre de clients à un seul au maximum, sauf dans le cas d'une personne accompagnée », poursuit encore le communiqué des services du Premier ministre.

Rabah Mokhtari

Evolution de la pandémie du coronavirus : Le Comité scientifique s'en prend à l'OMS

✍ **Le Comité scientifique de suivi de l'évolution de** la pandémie du coronavirus a critiqué les conclusions de la Directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour l'Afrique, contenues dans un rapport publié jeudi dernier qui faisait état d'une accélération des nouveaux cas d'infections au coronavirus en Algérie, en Égypte, au Nigeria, en Afrique du sud et au Soudan.

«Le Comité scientifique a démenti en bloc les conclusions de la Directrice régionale, qualifiant sa position de dépassement de ses prérogatives, qui pourrait être mûes par des considérations sélectives, rejetées dans le fond et en la forme », indique un communiqué de la Présidence de la République, rendu public à l'issue d'une réunion, avant-hier samedi, du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, présidée par le Chef de l'Etat en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Les membres du Comité, poursuit le communiqué, ont exprimé leur étonnement quant aux déclarations de la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, dans lesquelles elle a manipulé les données quotidiennes du Comité scientifique concernant les cas de contamination en Algérie.

Le Professeur Kamal Sanhadji, président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, a également réagi en s'en prenant, violemment à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Intervenant sur les ondes de la radio nationale Chaîne I dont il était l'invité de l'émission « La matinale», le Pr Sanhadji a accusé l'OMS d'avoir « tâtonné » et «slalomé» dans la gestion « irrationnelle » de la pandémie du coronavirus.

Dans son rapport publié jeudi dernier l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), considère que le nombre de cas de Covid-19 reste faible sur le continent africain mais la pandémie s'accélère brutalement, faisant état de plus de 200 000 cas confirmés avec 5 600 décès. « Il a fallu quatre-vingt-dix-huit jours pour atteindre 100 000 cas, et seulement dix-neuf jours pour passer à 200 000 cas », note l'OMS dans son communiqué.

Relevant une progression rapide des cas de Covid-19 en Afrique, notamment en Algérie, en Égypte, au Nigéria, en Afrique du Sud et au Soudan. Plus de 70% des décès, ajoute la même source, se concentrent dans cinq pays seulement, à savoir, l'Algérie, l'Égypte, le Nigeria, le Soudan et l'Afrique du Sud. Ce dernier pays recense 25% du nombre total de cas enregistrés sur le continent. «La transmission se concentre principalement dans les capitales, mais les cas continuent à se propager dans les provinces », note encore l'OMS. Conseillant à ces pays de bien contrôler l'assouplissement actuel des restrictions et d'associer ce processus à la mise en place de capacités et de mécanismes de tests à grande échelle. Et recommandant aux autorités sanitaires de ces pays de continuer à assurer la continuité des services de soins de santé essentiels tout en reprenant l'ensemble des services de santé de routine.

R.M

REPÈRE

Le Président Tebboune reçoit le président de la Chambre libyenne des députés

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, samedi à Alger, le président de la Chambre libyenne des députés, Salah Aissa Akila et la délégation l'accompagnant.

L'audience s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, du Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Baghdad Daidj et du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, le président de la Chambre libyenne des députés a indiqué que cette rencontre a permis «l'examen des développements en Libye et les voies et moyens d'un règlement à la crise libyenne», ajoutant que le Président Tebboune «nous a exprimé clairement son soutien à la Libye et sa disposition à aider les Libyens». Le Président Tebboune «nous a assuré qu'il Œuvrera avec ses homologues égyptien et tunisien au règlement à la crise libyenne et qu'il a pris note de notre initiative, annoncée en Egypte», a ajouté le président de la Chambre libyenne des députés.

Il nous a assuré, également, qu'il «ne ménagera aucun effort pour réunir les Libyens autour de la table du dialogue afin de parvenir à une solution, conformément aux conclusions de la conférence de Berlin», a-t-il ajouté.

Voir sur Internet
www.lnr-dz.com

Conseil des ministres

La relance après Covid-19 à l'ordre du jour

Le Conseil des ministres a tenu hier dimanche sa réunion périodique par visioconférence, présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune. A l'ordre du jour de cette réunion, étaient prévues plusieurs questions relatives aux secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la pêche et des produits halieutiques, des finances, de l'énergie, de l'industrie et des mines, de l'agriculture et du développement rural et du commerce, ainsi que du développement de la situation sanitaire liée à la pandémie du coronavirus.

Mise en œuvre de la deuxième phase du plan de sortie progressive et flexible du confinement. (Photo : D.R)

Cette réunion du Conseil des ministres se tient, une fois encore, par visioconférence, dans un contexte de prévention et de lutte contre la pandémie du Covid-19, marqué, depuis hier, par la mise en œuvre de la deuxième phase du plan de sortie progressive et flexible du confinement. La levée totale du confinement à domicile ne concerne que 19 wilayas alors que dans d'autres wilayas, dont la capitale, l'aménagement des horaires de cette mesure, allège un tant soit peu la contrainte imposée par le dispositif de prévention et de lutte contre la propagation de l'épidémie du coronavirus. Il s'agit de la deuxième phase de la feuille de route qui a tracé le plan de sortie progressive et flexible du confinement. Le Conseil des ministres a prévu, justement, d'examiner le développement de la situation sanitaire dont un tableau précis est fourni en temps réel à partir des rapports du comité scientifique et de l'autorité sanitaire ainsi que des évaluations émanant des commissions de wilaya chargées de coordonner l'action sectorielle de prévention et de lutte contre la pandémie du Covid-19. L'action du gouvernement et des services de l'Etat dépend en grande partie de l'évolution de la situation épidémiologique à l'échelle nationale et de chaque wilaya, celle-ci étant, elle-même, étroitement en fonction du respect des règles sanitaires de prévention et de lutte contre la propagation de l'épidémie. La reprise à travers l'ensemble des wilayas du pays, des activités de transport urbain de voyageurs par bus et par Tramway, sous réserve du respect des règles de prévention édictées par les pouvoirs publics, facilitera la remise en marche de beaucoup de segments de la vie économique et sociale du pays qui étaient à l'arrêt ou au ralenti depuis près de trois mois. Ainsi, concernant le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, dont les établissements ont été fermés dès les premières mesures de lutte contre le coronavirus, il avait été décidé la programmation des soutenances des mémoires et thèses de fin d'études pour les étudiants concernés durant les mois de juin et de septembre 2020 ainsi que le report de la rentrée universitaire à mi-novembre 2020, sous réserve de l'amélioration de la situation sanitaire dans le pays. Les mêmes mesures ont été appliquées aux Ecoles supérieures relevant des différents ministères autres que celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ce secteur est inscrit à l'ordre du jour du Conseil des ministres. Il en est de même du secteur de la pêche et des produits halieutiques, frappé par les effets de la lutte contre la propagation du coronavirus et qui se trouve actuellement dans la période de repos biologique des ressources halieutiques, qui débute le 1er juin et va jusqu'au 31 août. D'autres secteurs impliqués dans le plan de sortie progressive et flexible du confinement sont à l'ordre du jour de ce Conseil des ministres sur lequel nous reviendrons dans les détails dans notre prochaine édition.

L.A.

BRÈVE

Confinement

Les horaires de travail pour les administrations fixés

Les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques sont ceux fixés par la règlementation en vigueur, soit du dimanche au jeudi, compte tenu des nouvelles mesures de confinement à domicile prévu par le dispositif règlementaire relatif à la prévention et la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), indique un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Ces horaires de travail sont de 07 heures à 15 heures pour les personnels exerçant dans les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et El-Oued, et ce, jusqu'au 30 septembre 2020, précise la même source. Pour les personnels exerçant dans les autres wilayas, ces horaires sont de 08 heures à 16 heures 30 minutes, ajoute le communiqué.

Agence

Création de l'Agence de sécurité sanitaire

Senhadji : «Mettre un terme à la gestion bureaucratique du secteur de la Santé»

La création de l'Agence de sécurité sanitaire viendra mettre un terme à la bureaucratie qui a marqué, pendant de longues années, la gestion du secteur de la santé, a déclaré hier, le directeur de cette agence, le Professeur Kamel Senhadji. Lors de son passage à l'émission «L'invité de la rédaction» sur les ondes de la Radio nationale chaîne III, le Professeur a affirmé que «contrairement au passé, où le système de santé en Algérie était géré par une administration bureaucratique, la création d'une Agence nationale de sécurité sanitaire va, entre autres missions, permettre de confier la gestion de celui-ci aux praticiens et autres chercheurs, plus à même de le gérer et de mieux cibler ses interventions». L'intervenant a signalé qu'en dépit «des multiples réformes dont il n'a cessé de faire l'objet, le système national de santé publique n'a jamais été à la hauteur de ce que les Algériens espéraient en matière de qualité de soins». A noter que le Professeur Senhadji, biologiste, spécialiste en immunologie des transplantations, a été placé à la tête de l'Agence de l'autorité sanitaire par le Président de la République, selon un communiqué de la Présidence. Le même responsable a signalé que cette agence va s'appuyer dans son fonctionnement sur des compétences scientifiques nationales, mieux informées sur le milieu sanitaire en Algérie, mais également sur les nombreuses sommités médicales et de recherche installées à l'étranger. Le Professeur a tenu à rappeler que c'est la pandémie du Covid-19 qui a contribué à l'idée de création de cette Agence de sécurité sanitaire, dont la mission, va notamment aider à relancer un système de santé «malade» où la prévention, un aspect prépondérant, a toujours été négligée. Parmi les actions de prévention contre des virus nettement plus virulents que le Covid-19, auxquelles va se consacrer cette agence, l'intervenant fait état de la création d'un hôpital «étanche» de recherche, entièrement confiné, où seront étudiés des «germes très dangereux», à l'exemple de la fièvre hémorragique d'Ebola, et traiter les malades affectés pour en arrêter la transmission.

Dans son intervention, le Professeur Senhadji a accusé l'Organisation mondiale de la santé, d'avoir «tâtonné et slalomé dans la gestion irrationnelle de la pandémie du coronavirus». Plus en détails, il a estimé «honteux» que «l'OMS ait pu zigzaguer en décidant, par exemple, d'appeler à stopper le traitement du Covid -19 à l'aide de la Chloroquine, parce que, selon elle, il induisait plus de morts, pour, ensuite, se rétracter». Pour le directeur de l'Agence de sécurité sanitaire, «derrière ces prises de positions, l'OMS décèle des interférences de lobbies financiers souhaitant imposer des molécules coûtant beaucoup plus cher que la Chloroquine», a-t-il signalé. Le professeur a déploré le fait que l'OMS a publié, récemment, un document affirmant que l'Algérie détient un taux de contamination au Covid-19 important que celui annoncé et que la détection de celui-ci n'est pas parfaite, alors que, a-t-il rappelé, «l'utilisation rationnelle de la Chloroquine a démontré son succès de traitement».

Djamila Sai

Allègement du confinement sanitaire

Dr Bekkat Berkani :

«La décision a été prise après l'enregistrement de résultats positifs»

Le membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie du Covid-19 en Algérie et président du Conseil de l'Ordre des médecins, le Dr Mohamed Bekkat Berkani, a explique , hier, que le gouvernement a décidé d'alléger les mesures de confinement à travers le territoire national après avoir enregistré des résultats positifs dans la maîtrise du confinement et une stabilité des cas d'infection au niveau national. Le Docteur a expliqué, lors de son passage à l'émission «Dayf Essabah» sur les ondes de la chaîne I de la Radio algérienne, que les mesures prises pour entamer un déconfinement partiel et total dans quelques wilayas du pays ont été faites sur la base des résultats de la baisse des cas à travers le territoire national. Malgré cet allègement, a signalé le Dr Bekkat, il faut continuer à respecter les barrières de sécurité et de distanciation sociale, et ne pas négliger le port du masque.

Pour rappel, le gouvernement a décidé la levée totale du confinement à domicile pour 19 wilayas et l'aménagement des horaires de cette mesure, prise dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, pour le reste des wilayas, ont précisé, samedi soir, les services du Premier ministre dans un communiqué rendu public samedi soir. «Se basant sur les évolutions et propositions de levée du confinement du comité scientifique et de l'autorité sanitaire ainsi que les évaluations émanant des commissions de wilaya chargées de coordonner l'action sectorielle de prévention et de lutte contre la pandémie du Covid-19 et en tenant compte des dispositions prévues par la réglementation en vigueur notamment le décret exécutif n° 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19 et l'ensemble des textes subséquents et après consultation de M. le Président de la République, il a été décidé d'engager un certain nombre de meures de levée du confinement, au titre de la deuxième phase de la feuille de route qui a tracé le plan de sortie progressive et flexible du confinement», a précisé la même source.

Djamila Sai

Impôts et taxes

Les clarifications du ministère des Finances

Depuis quelques jours, la fiscalité est sous les feux de la rampe. Dans chacune des 48 wilayas, l'heure est à la clarification entre les principaux acteurs du ministère aux collectivités locales. Une campagne nationale bat son plein. Elle est destinée à clarifier les dispositions du Projet de Loi des Finances (PLF) 2020. Les walis, Assemblées Populaires de Wilaya, celles Communales, les domaines, trésoreries, douanes et autres structures du ministère des Finances sont en appel. Les rencontres sont précédées de larges discussions.

Ce PLF 2020 intervient dans un contexte de contraintes financières pesantes, marqué par l'instabilité des marchés des hydrocarbures. (Photo : DR)

Celles des élus des communes faisant état des difficultés financières auxquelles ils sont confrontés. «Nous sommes dans l'impossibilité de répondre aux aspirations de nos administrés», déclarent-ils à qui veut les entendre. Les autres représentants des structures délocalisées du ministère des Finances répondent par : «Il faut veiller au paiement des impôts». Le directeur des impôts de Annaba, Hocine Messikh en fait partie. Dans les propos qu'il a exprimés ce dernier jeudi, quelques minutes avant d'entamer la rencontre avec le wali et les élus, la sensibilisation sur la nécessité de veiller au recouvrement des impôts était de mise. L'objectif est de réduire la pression sur la trésorerie de l'Etat. Il y a aussi le fait que ce PLF 2020 intervient dans un contexte de contraintes financières pesantes, marqué par l'instabilité des marchés des hydrocarbures. Marqué aussi par un environnement international que caractérise une croissance moins soutenue que prévue, pouvant accentuer la vulnérabilité des économies, comme celle de notre pays. Ce pourquoi a ajouté, Hocine Messikh, le Gouvernement s'est attelé à préserver le pouvoir d'achat du citoyen. Pour faire face à la contraction des recettes (rationalisation de la dépense publique, optimisation des recettes) cette prudence dans la mise en œuvre de nombreuses mesures. Il s'agit de maintenir un niveau d'investissement susceptible de garantir un seuil d'activité dans la perspective de la mise en œuvre de réformes structurelles. D'autant plus que le budget de l'Etat 2020 s'inscrit dans la poursuite de la démarche ciblant la maîtrise de la dépense publique et l'amélioration du recouvrement de la fiscalité ordinaire. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'il est question de cadrage macro-économique et financier du PLF/2020. Celui-ci a tenu compte de l'environnement interne et externe de l'économie nationale. Il est basé sur une projection prudente des revenus des exportations d'hydrocarbures, dans un contexte particulier marqué, au niveau international, par l'instabilité du marché pétrolier. D'où cette précision de taille qui indique que tout en s'attachant à préserver les fondamentaux de la politique sociale, le texte prévoit une croissance en amélioration relative, une rationalisation soutenue des importations de biens et de services et une inflation contenue.

Protéger le pouvoir d'achat des citoyens

En dépit, de ces réductions, le budget de fonctionnement, pour 2020, a pris en charge 33.179 postes budgétaires, dont 16.117 nouveaux appelés à couvrir le fonctionnement de 1.353 établissements en cours de réception au profit des secteurs – Santé, Education Nationale, Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle. Il est également social. Ils ont été maintenus en vue de protéger le pouvoir d'achat des citoyens et améliorer leur cadre de vie. Le niveau des dépenses courantes devra préserver celles incompressibles à l'instar des salaires, des charges de la sécurité sociale et celles relatives au bon fonctionnement des structures publiques et à la prise en charge des besoins sociaux des catégories vulnérables. Les dépenses d'équipement en 2020 baisseraient en termes d'autorisation de programme de 39,7% et de crédits de paiement de 20,1%. Il y a lieu de retenir que parmi les principales dispositions juridiques et fiscales proposées dans le cadre du PLF/ 2020 figure l'adoption de mesures incitatives et des facilités d'ordre fiscal au profit des start-ups. Il s'agit de celles activant dans le domaine de l'innovation et des nouvelles technologies. Leur exonération de l'impôt sur les profits et de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), en vue de les accompagner pendant la phase de lancement et, par la suite, garantir leur développement. D'où la proposition de créer quatre types de zones industrielles. Celles pour le développement des zones frontalières au Sud. Des hautes technologies. Du commerce logistique, des services. Celles des zones industrielles intégrées. L'objectif est d'améliorer le climat des affaires et l'attractivité de l'économie nationale. Ce pourquoi, il y a eu la levée des contraintes énoncées dans le cadre de la règle 49/51 %, appliquée sur les investissements étrangers en Algérie, concernant les secteurs non-stratégiques. Le PLF 2020 prévoit, entre-autres, des mesures autorisant les citoyens à importer des véhicules touristiques d'occasion équipés d'un moteur à essence, de moins de trois (3) ans, à leurs propres frais, moyennant paiement des droits et taxes légales et dans le respect des normes de protection de l'environnement. Comme il accorde une facilitation aux citoyens locataires occupants des logements réalisés sur concours définitifs de l'Etat et gérés par les OPGI et l'Administration des Domaines, de procéder au versement des arriérés de loyers et des charges dus et non acquittés au 31 décembre 2019, dans un délai de trois (03) ans, commençant à courir à partir du 1er janvier 2020. Tout aussi prévue, la diversification des sources de financement de l'économie à travers un éventuel recours, de manière sélective, au financement extérieur auprès d'institutions financières internationales de développement. Tels que les projets économiques structurels et rentables avec l'élargissement de la règle fiscale à travers le renforcement des impôts et taxes sur la fortune et les biens. Ce qui devrait entraîner la réinstauration du régime de la déclaration contrôlée pour les professions non commerciales dont le niveau des recettes professionnelles excède les 15.000.000 DA. La démarche a pour but de simplifier le régime d'imposition des professions libérales et le réaménagement du régime de l'impôt forfaitaire unique.

A. Djabali

Hydrocarbures

Hakkar assure la stabilité du volume de production

Evoquant la situation sanitaire difficile que traverse le monde en raison de la propagation de la Covid-19 et la réduction des effectifs dans le cadre des mesures de prévention contre la pandémie, le Président-directeur général (P-dg) du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a affirmé, vendredi passé lors d'un point de presse à l'issue d'une visite d'inspection à In-Amenas (Illizi), que «les volumes de production pétrolière et gazière sont restés aux mêmes niveaux».

Citant, à ce propos, l'exemple des plate-formes pétrolières et gazières à In-Amenas où les mêmes volumes de production sont enregistrés avec 35% seulement de leurs effectifs, Hakkar a indiqué que la Sonatrach était la première entreprise en Algérie à avoir mis en place une cellule de crise pour faire face aux défis engendrés par cette pandémie. Il a rappelé, à ce titre, que suite à l'enregistrement du premier cas de Covid-19, un ressortissant étranger travaillant pour la Sonatrach, les mesures nécessaires avaient été prises, notamment le placement des travailleurs en quarantaine, outre la fourniture de tous les moyens de prévention. S'agissant des cas confirmés au Covid-19 au niveau de Sonatrach et ses filiales, le même responsable indique que le chiffre variait entre 100 et 150 cas, ce qui montre selon lui que «la situation est sous contrôle».

Pour ce qui est de la stratégie de Sonatrach, M. Hakkar a dit que «le groupe s'est tourné vers l'international», d'autant qu'il est présent en Tunisie, Libye, Mali et Pérou ainsi qu'en Europe (Italie, Espagne et Royaume-Uni) à travers des sociétés de commercialisation des produits gaziers et pétroliers et en Turquie dans le cadre d'un projet pétrochimique. Le Groupe continue, poursuit-il, à prospecter des opportunités d'investissement profitables au niveau international, dans le cadre de sa politique d'expansion à l'intérieur comme à l'extérieur.

Pour les projets prioritaires en pétrochimie, le P-dg a cité la raffinerie de Hassi Messaoud d'une capacité de 5 millions de tonnes/an dont l'accord de réalisation a été signé début 2020, ajoutant que les études techniques étaient en cours et que le lancement des travaux était prévu début 2021. Précisant que ce projet vise à réaliser l'autosuffisance au Sud du pays en ces produits, M. Hakkar a fait état du lancement prochain d'autres projets similaires à Tiaret et Skikda. Selon lui, le Groupe compte également réaliser d'autres projets pour la transformation des produits pétroliers en plastique. A cette occasion, M. Hakkar a mis en avant la signature d'un projet en partenariat avec le groupe Total à Arzew (Oran), en sus d'un deuxième projet en partenariat avec les Turcs. Il existe, selon lui, d'autres projets en cours d'étude, à l'instar d'un mégaprojet d'une valeur de 6 milliards de dollars pour la transformation de gaz et de pétrole en produits plastiques à valeur ajoutée à Skikda, qui est actuellement à l'étape de concertation avec un partenaire étranger, ou encore le projet de méthanol et dérivés également « projet d'envergure de l'ordre de 6 milliards de dollars en cours d'étude et de concertation avec un autre partenaire».

Par ailleurs, le P-dg de Sonatrach a incité lors de cette visite d'inspection, les responsables des unités de production pétrolière et de transformation gazière à In-Amenas, à relever le taux de gaz récupéré de 25% à 40% à l'aide des nouvelles technologies. Il a souligné également l'impératif de réduire les dépenses d'investissement notamment en termes de rénovation des unités et de recourir aux nouvelles techniques permettant une exploitation optimale des moyens disponibles.

Manel Z.

IMPÔT

DGI

Vers le parachèvement de l'élaboration des nouveaux statuts

La Directrice générale des impôts, Amel Abdellatif a annoncé, avant-hier à Alger, le parachèvement de l'élaboration des nouveaux statuts de la Direction et des textes de classification des professions qui prévoient des encouragements financiers aux agents. dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, devant les membres de la commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), la directrice a précisé à ce propos, que ces nouveaux textes seront prochainement soumis au ministère des Finances avant de les présenter aux autorités concernées qui devront les examiner et trancher sur leur teneur.

Déplorant le manque de moyens matériels mis à la disposition des agents qui doivent assumer la lourde responsabilité d'augmenter les recettes fiscales, les membres de la commission ont mis l'accent sur le nombre des postes vacants dans ce secteur, selon le rapport de la Cour des comptes, alors que l'administration fiscale souffre d'un manque en ressources humaines. La responsable du secteur a précisé à ce sujet, que le gel du recrutement, il y a trois ans, a touché l'administration fiscale, de même que la révision des programmes d'équipement sectoriel dans le contexte des difficultés financières du pays ont entraîné le gel de nombreux projets. Pour ce qui est des arriérés fiscaux, Mme Abdellatif a révélé que l'élaboration des listes nominatives des contribuables concernés a été achevée après enquête, recensement et classement pour entamer la régularisation de leur situation au cas par cas. La première étape aurait due être lancée si ce n'est la pandémie du coronavirus, a fait savoir la directrice, faisant observer que le recouvrement ne peut se faire dans certains cas (décès, fermeture d'entreprises qui remonte à des années et autres).

Concernant les recettes de l'année 2017, les chiffres avancés par la directrice font ressortir un montant global des recettes fiscales de 5.432,9 milliards de dinars, soit une hausse de 14,2 % par rapport à l'année 2016, dont 3.305,9 milliards de fiscalité ordinaire, englobant les recettes du recouvrement fiscal effectué par la Direction générale des impôts (DGI), les recettes douanières et les revenus du domaine de l'Etat. Selon Mme Abdellatif, les quotients fiscaux ont atteint 2.892,1 milliards de dinars, soit une hausse de 9,7% par rapport à 2016. Ces quotients sont composés essentiellement des recettes de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à hauteur de 35 %, l'Impôt sur le revenu global (IRG) pour les salariés (24%), l'Impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) (15 %), la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP) (7%) et l'IRG pour les non-salariés (3%), la taxe sur les produits pétroliers (3%), la Taxe intérieure de consommation (TIC) (2%), les droits de timbre (2%) entre autres impôts d'un taux égal ou moindre à 1%.

Quant aux mesures coercitives prises par l'administration fiscale en 2017, 55 milliards de dinars ont été générés du recouvrement forcé, principalement des opérations de fermeture provisoire (1.823 opérations).

Manel Z.

INFOS EXPRESS

Relizane

Le marché croule sous la saleté

L'unique marché de détail de fruits et légumes de la ville de Relizane, situé au centre-ville de Relizane, croule sous la saleté. Ses commerçants exercent dans des conditions toujours plus dégradées. D'une superficie de 1.500 m², le marché est purement et simplement abandonné. Une importante partie de son faux-plafond s'est littéralement effondrée, les fils électriques détachés se balancent dans le vide et risquent de provoquer des incendies ou des accidents, les sanitaires insalubres dégagent des odeurs insupportables et de nombreux stands inoccupés sont transformés en pissotières. Inauguré par l'ex-wali partant, après avoir englouti des sommes colossales pour son aménagement, le marché de fruits et légumes devait accueillir 50 commerçants de différentes activités (fruits, légumes, viandes, poissons, alimentation générale et autres services).Faute d'une sérieuse gestion, seulement 51 stands sont occupés. Même la poissonnerie et les deux chambres froides du marché sont à l'abandon. Les vendeurs de poissons préfèrent vendre leurs produits devant les entrées principales du marché, loin des conditions d'insalubrité. Tout se passe au vu et au su de tout le monde. Il est même allé jusqu'à dire que «le marché de Graba est synonyme d'anarchie et de saleté».

N.Malik

Journée internationale du don de sang

Le CTS Mustapha-Pacha et l'ASEPA en campagne de collecte et de sensibilisation

Une campagne de collecte de sang et de sensibilisation pour le don de sang est organisée à Alger depuis samedi, à l'occasion de la Journée international du don de sang. Sur une période de trois jours, cette campagne qui prend fin aujourd'hui, est organisée par le Centre d'hémobiologie et de transfusion sanguine (CTS) de l'hôpital Mustapha-Pacha en collaboration avec l'Association scientifique des étudiants en pharmacie d'Alger (ASEPA), à la salle omnisports Harcha Hassen, où professionnels de la santé, universitaires et grand public se sont donnés rendez-vous dans le respect total des mesures de prévention contre le Covid-19.

Selon les représentants des organisateurs, la campagne du don de sang est un événement réparti sur plusieurs journées de sensibilisation et de collecte. Elle a pour objectif de communiquer au maximum de personnes possibles les informations concernant le don afin de les inciter à devenir de potentiels donneurs et d'éviter les pénuries de sang au sein des hôpitaux. « Le public sensibilisé sera formé uniquement de donneurs qui se seront préalablement inscrits et ayant pris un rendez-vous en ligne via une plateforme spéciale du CTS à travers le code de campagne 3001 de l'ASEPA », nous expliquent les jeunes étudiants. D'ailleurs, plusieurs thèmes sont abordés à cette occasion, à la fois scientifique et humanitaire, dont le déroulement du don de sang, l'importance du don de sang, les bienfaits du don de sang, les pathologies qui nécessitent une transfusion sanguine et les conditions et contre-indications du don de sang. Il s'agit notamment de sensibiliser le grand public sur l'importance du don de sang, créer une atmosphère de confiance autour de cet acte noble, corriger les idées reçues et donner le maximum d'informations sur le sang, ancrer la culture du don au sein de la société algérienne, créer des générations de donneurs réguliers et surtout assurer un stock minimum satisfaisant de poches dans les banques de sang. «L'équipe de l' ASEPA est présente en un nombre restreint pour assurer le bon déroulement de la Journée, veiller à ce que les donneurs respectent les règles de sécurité liées au covid-19, veiller sur le bon déroulement du don et la sensibilisation des donneurs afin de créer de potentiels donneurs réguliers et de corriger les idées reçues», précise l'ASEPA. A noter, également, qu'en parallèle, l'événement connaît une campagne en ligne sur les réseaux sociaux les 14, 15 et 16 juin 2020 à travers des Quizz, info/intox et des infographies et ce, en trois langues différentes.

Radia Z

Pêche : lancement d'une vaste opération de maintenance des bateaux

Une vaste opération de maintenance et de réparation navales au profit des pêcheurs algériens à des tarifs concurrentiels a été récemment lancée afin de booster l'activité de la pêche en Algérie, a indiqué samedi le DG de l'Entreprise publique mixte de construction et de réparation navale Ecorep-Piriou, Hamid Benderradji, «Après discussion avec les responsables de la Chambre nationale de la pêche, tout en tenant compte du programme du ministère de tutelle pour le développement du secteur, Ecorep-Piriou a mis tous les moyens matériels et humains pour relancer les opérations de maintenance et de réparation navales et ce depuis le début du mois de mai», a précisé à l'APS M. Benderradji. (Photo › D. R.)

Les hausses fiscales accompagnées de mesures de renforcement du pouvoir d'achat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, vendredi soir, que les hausses fiscales prévues dans la loi de Finances complémentaire (LFC) 2020 avaient été accompagnées de plusieurs décisions visant le renforcement du pouvoir d'achat du citoyen, réitérant que l'Etat maintiendra son soutien aux catégories vulnérables, notamment dans les zones d'ombre.

(Photo › D. R)

Alger

Les taxis individuels de la capitale reprennent du service

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé la reprise, dès le 15 juin courant, de l'activité des taxis individuels qui se limitera aux périmètres urbains et au territoire de la capitale, a indiqué samedi un communiqué de ces services. En application de l'instruction du Premier ministre datée du 11 juin 2020 portant élaboration d'une feuille de route de sortie du confinement, qui est à la fois progressive et flexible, à travers une reprise des activités économiques, commerciales et de services en deux phases et en prévision de la reprise du plan d'ouverture progressive de certaines activités dans sa deuxième phase, le wali d'Alger porte à la connaissance de tous les chauffeurs de taxis et leurs clients que la reprise de l'activité se fera à partir de lundi 15 juin 2020, et sera limitée aux périmètres urbains et au territoire de la wilaya d'Alger. Etant donné que cette activité est un vecteur d'infection non négligeable, ce mode de transport doit être soumis à un protocole de santé strict, à même de prévenir le risque d'une éventuelle transmission de la Covid-19, tant pour le client que pour le chauffeur de taxi, ce qui exige le respect des conditions sanitaires et de prévention, lit-on dans le communiqué. Concernant les mesures préventives et sanitaires à appliquer, les chauffeurs de taxis doivent respecter les conditions suivantes : la mise en place d'une vitre de protection «plexy-glace» entre le conducteur et le client, le port obligatoire du masque de protection pour le conducteur et le client, la mise à disposition du client de la solution hydro-alcoolique, interdiction de transporter plus d'un passager, indique la même source. Le client doit s'installer sur le siège arrière du véhicule, les sièges doivent être recouverts d'un film plastique qui doit être nettoyé après chaque course, selon le communiqué. Le véhicule doit être entièrement nettoyé régulièrement pendant la journée avec une solution désinfectante. Les chauffeurs de taxi individuels devraient être soumis à des contrôles médicaux réguliers pour prévenir tout risque d'infection par le coronavirus. Pour faciliter la reprise de cette activité de façon organisée, contrôlée et sécurisée, le wali d'Alger a insisté sur l'impératif du respect rigoureux de toutes les conditions sanitaires et préventives sus mentionnées, ajoutant que le non respect de ces règles entrainerait l'arrêt immédiat de cette activité et des sanctions seront appliquées conformément aux lois en vigueur.

Agence

INFOS EXPRESS

Ouargla

Electrification des exploitations agricoles dans la commune de Aïn El Beïda

Le réseau d'électrification des exploitations agricoles, localisées dans le périmètre d'Ain Zekkar, commune de Ain El Beïda, périphérie de Ouargla, a été mis en service samedi par les autorités locales. L'opération d'électrification s'inscrit au titre des efforts visant le développement de l'agriculture dans la région, l'extension des superficies agricoles et la propulsion de l'agronomie saharienne, a souligné le wali de Ouargla, Aboubakr Seddik Boucetta, lors de l'inauguration de l'opération en présence du directeur régional de l'Entreprise de distribution de l'électricité et du gaz, Sonelgaz. Lancée en novembre 2019 pour un montant d'investissement de plus de 21 millions DA, cette opération d'électrification a donné lieu à la réalisation d'un réseau long de 4,5 km, a expliqué le directeur des services agricoles (DSA), Salim Benzaoui. Créé en 2012 sur une surface globale de 7.500 ha, exploités par 102 agriculteurs, ce périmètre n'a enregistré depuis, que l'exploitation de 500 ha en raison des contraintes liées notamment à l'absence d'électricité et des pistes d'accès agricole, a expliqué M. Benzaoui. Equipées actuellement de onze (11) pivots d'irrigation, les exploitations sont dédiées à plusieurs segments culturaux, dont ceux stratégiques (céréaliculture), la phœniciculture, la serriculture et les maraîchages. La wilaya de Ouargla dispose de 114 périmètres agricoles, d'une surface globale de 15.000 ha, exploités par plus de 700 agriculteurs, à la faveur des opérations d'accompagnement assurées à échelle de 70% par l'Etat. Elles consistent en l'électrification agricole, l'ouverture des pistes d'accès, l'électrification des forages agricoles, en sus du soutien des agriculteurs pour l'acquisition des équipements d'irrigation sous pivots, a-t-on fait savoir. ■

enquête

Hypothèques en banque nationale

La chute du social algérien conduit vers le prêt sur gage

Les desperados du prêt sur gages sont omniprésents dans les banques algériennes où le prêt sur gages est une vieille pratique devenue malheureusement le seul moyen de survie pour plusieurs milliers d'Algériens. La réalité est frustrante et le phénomène prend des proportions alarmantes.

Le prêt sur gage permet ainsi à toute personne de bénéficier de liquidités après hypothèque de bijoux. L'afflux des citoyens vers l'agence de prêt sur gages d'Annaba devient une situation phénoménale pour les nombreuses opérations confondues à savoir engagement de bijoux ou désengagement. Il faut savoir aussi que l'affluence est plus importante à l'approche des fêtes de mariage, de l'aïd, du ramadhan et de la rentrée scolaire.

Hommes, femmes et jeunes filles hypothèquent divers bijoux contre un prêt ne dépassant pas les 10 millions de centimes et avec une rente remboursable dans un délai de six mois. A ce sujet, il est à noter prés de 30 000 nouveaux clients ont été enregistrés pour ces derniers mois. Soit plus de 900 personnes venues s'ajouter aux nombreux autres citoyens qui avaient recours à ce procédé, soit gager leurs bijoux, les retirer ou bien renouveler le gage. Selon une source proche de la banque, les milliers de familles dans le besoin recourent à cette activité auprès les 5 agences de la banque de développement local existant sur l'ensemble du territoire nationale. Il y a lieu de souligner que ces agences sont implantées dans cinq wilayas : Annaba, Oran, Constantine, et deux à Alger. Des centaines de citoyens menacés par la pauvreté arrivent chaque jour à l'aube de toutes les régions avoisinantes de l'est du pays pour renforcer une file d'attente constituée d'une foule agglutinée depuis six heures du matin. L'agence régionale de BDL située à la rue Djafal Belgacem à Annaba se retrouve du coup débordée par le nombre sans cesse croissant de nouveaux gageurs. Avant l'ouverture de la rue jusqu'à l'intérieur de l'agence, il est impossible de faire deux pas.

La petite salle qui propose des dizaines de chaises s'avère exigüe «mon fils, la vie est devenue un véritable enfer depuis que mon mari ne travaille plus. J'ai gagé presque tout l'or que je possède pour faire vivre mes enfants, aujourd'hui je ne sais plus comment faire pour le remboursement !» Nous dit une quinquagénaire. Des femmes qui chuchotent entre elles avancent chacune leurs motifs. Pour les unes c'est la pauvreté et pour les autres c'est de réunir la somme nécessaire pour pouvoir s'offrir des vacances à l'étranger au Maroc ou en Turquie. Le prêt sur gage permet ainsi à toute personne de bénéficier de liquidités après hypothèque de bijoux. L'afflux des citoyens vers l'agence de prêt sur gages d'Annaba devient une situation phénoménale pour les nombreuses opérations confondues à savoir engagement de bijoux ou désengagement. Il faut savoir aussi l'affluence est plus importante à l'approche des fêtes de mariage, de l'aïd, du ramadhan et de la rentrée scolaire.

Le prêt sur gages, un phénomène social

Or, la clientèle de la banque compte également un bon nombre de citoyens venus gager leurs précieux bijoux pour se payer des médicaments chers ou pour l'achat de voiture. Nous dit-on. Selon des observateurs, les femmes habituées des lieux sont plus nombreuses par rapport aux hommes qui semblent être très gênés de cette promiscuité. D'autre part, nombreux gageurs préfèrent venir hypothéquer leurs bijoux à Annaba et non à Constantine pour des raisons inconnues. Le barème fixé par l'agence de prêt sur gages est plafonné à 10 millions de cts. Le prêt dépend automatiquement du poids des bijoux à raison de 2 500 DA le gramme, le crédit qui lui sera accordé est remboursable en six mois au taux d'intérêt de crédit annuel de 8,5%.

La TVA qui était avant de 17% est ramenée actuellement à 7% seulement. Cela encourage vraiment le citoyen à opter pour cette pratique devenue un moyen facile pour obtenir de l'argent. Cette institution ne court pas de risque dans ce genre d'activité puisque les gageurs qui dépassent l'échéance fixée sont obligés de payer des pénalités à la banque, celle-ci a parfaitement le droit de vendre les bijoux de ceux qui ne donnent pas signe de vie.

Il faut dire aussi que des centaines de millions de dinars couvrent les caisses de la banque durant chaque année. En fin notons que le prix de l'or ne cesse d'augmenter depuis plus de deux mois, affirme un bijoutier de la rue Gambetta. Aujourd'hui et en cette période de l'été où les fêtes de mariages sont presque quotidiennes, un gramme d'or est vendu à 7 200 DA. La chance tourne au côté des jeunes marchands d'or en noir, ceux là chaque jour sont présents sur les deux ruelles du centre ville, soit face au portail arrière du marché couvert des fruits et légumes ou sur toute la rue de Gambetta.

Ils proposent aux femmes, leurs offres notamment l'achat en casse de toutes sortes de bijoux avec des prix moins élevés que chez les bijoutiers de la ville. Les affaires marchent pour eux plus au moins bien et le gain est considérable. Dés fois, des descentes policières se font en ces lieux et des saisies importantes de bijoux se font, la plus part on retrouve des bijoux qui avaient été volés dans des cambriolages récents, indique-t-on.

Oki Faouzi

INFO EXPRESS

Aïn M'lila (Oum El-Bouaghi)

Arrestation d'un individu pour menace de mort

En date du 8/6/2020, vers 22h00, les service de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Aïn M'lila ont interpellé un jeune âgé de 21 ans qui a fait l'objet de menaces de mort à l'aide d'une arme à feu de confection traditionnelle par un jeune homme, tout en affirmant que si ce n'était l'intervention rapide de certaines personnes qui lui ont permis de s'échapper, l'individu aurait pu commettre l'irréparable. Se basant sur les renseignements fournis par la victime, les éléments de la police qui ont entamé des investigations et des rondes nocturnes ont, en un laps de temps record, arrêté l'individu âgé de 25 ans dans un quartier de la ville de Aïn M'lila en possession d'une arme à feu de fabrication artisanale chargée d'une cartouche de calibre 16 mm. Le mis en cause a été présenté devant les instances judiciaires pour répondre de son acte, à savoir «port d'arme à feu traditionnelle de catégorie 5 et menace de mort».

A.Remache

Aïn Témouchent : hausse inquiétante du taux de chômage

Les universitaires ne trouvent pas d'emploi

Le confinement sanitaire imposé par le gouvernement a compliqué d'avantages la situation socio-professionnelle des jeunes universitaires. Il a grossi le taux de chômage au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent à l'instar du reste du pays. Les femmes sont les moins susceptibles de décrocher un emploi à leur sortie de l'université confirmant le fossé entre le monde de l'emploi et celui de l'université.

Chaque fin d'année universitaire, toutes les agences de l'emploi au niveau de la wilaya ont enregistré un nombre conséquent des demandeurs d'emploi parmi la population des universitaires qui rêvent d'entamer une nouvelle vie, celle de l'emploi et l'intégration sociale et réaliser leurs projets. Même un emploi dans le cadre du dispositif social est presque impossible en cette conjoncture. Si le nombre des universitaires ne cessent d'augmenter vertigineusement par contre celui du chômage est inquiétant. Selon un économiste, ce phénomène est national auquel aucune wilaya n'échappe. Il s'explique par la croissance démographique et l'inadéquation entre la formation universitaire, d'un côté et les attentes du marché du travail du second côté. Autre raison d'ordre pédagogique s'associe le choix du cursus académique et/ou professionnel et le peu de communication entre les entreprises en dépit du nombre timide des bureaux de travail chargés de la liaison, à l'exception de l'Anem.

Dans ce contexte, il est utile d'évoquer les résultats d'une recherche menée par un expert du Cread, M. Moundhir Lassaci dans trois universités-pilotes en Algérie, à savoir celles implantées dans les wilayas de Biskra, Tlemcen et Béjaïa. Cette enquête s'étalant sur trois années, il s'est avéré que parmi un échantillon de 1.300 étudiants universitaires ayant formulé une requête d'emploi, en moyenne les 45%° des diplômés ont trouvé un emploi avec une faible proportion de la gent féminine. Les filières des sciences humaines offrent le moins d'emplois. La majorité de ces diplômés ont décroché leur premier emploi en l'espace de sept mois. Les femmes trouvent un emploi dans le secteur des prestations de service dans le secteur privé mais elles ne sont pas bien rémunérées. Par contre, les hommes se dirigent vers les secteurs du bâtiments et des travaux publics, de l'agriculture et l'industrie. Ce constat a été approuvé par la Centrale syndicale UGTA. Un syndicaliste a été clair dans son intervention: «Il existe un fossé large entre l'université et le monde du travail. Des centaines de diplômés universitaires sollicitent les instances syndicales pour un emploi. Il est souhaitable que le gouvernement prenne au sérieux cette problématique afin que l'université algérienne forme pour les besoins du marché national de l'emploi». Dans le même ordre d'idée, une jeune fille diplômée en pharmacie au chômage : «Nous avons sacrifié une vingtaine d'années de notre existence pour réussir dans notre vie et maintenant nous ne trouvons pas d'emploi ni dans le secteur public, ni privé. Pire encore, nous rencontrons énormes d'obstacles et procédures bureaucratiques qui nous empêchent d'ouvrir une officine. Maintenant nous sommes coincés. L'état algérien ne nous attribue même pas une allocation de chômage dans l'attente de trouver un emploi. C'est triste, il faut que les gouverneurs concrétisent leur bonne foi et mettent fin aux agissements des barons du secteur pharmaceutique qui imposent leur diktat et refusent l'émergence des nouveaux pharmaciens. Que la baraka du hirak vienne à notre secours. En conséquence, les jeunes Témouchentois concernés ne sont pas restés les mains croisées, alors ils ont créé une organisation pour la défense des intérêts des milliers de jeunes ayant des capacités scientifiques ou professionnelles qui souffrent dans l'anonymat. En épilogue, le même économiste consulté a émis un vœu : «Les élus aux Assemblées populaires de la wilaya doivent lancer un large débat auquel participeront les administrateurs, les économistes, les opérateurs économiques, les ONG pour trouver des modalités d'emploi au profit des jeunes Témouchentois, étant donné que la wilaya est réputée par les secteurs d'activité en agriculture, pêche, tourisme et industrie.

Sabraoui Djelloul

Lutte contre la Covid-19

La Sûreté d'Alger appuie les efforts de la société civile et les anciens SMA

Le chef de la Sûreté d'Alger, le contrôleur de police Mohamed Bettache a déclaré, samedi, que ses services soutenaient les efforts de la société civile, des anciens Scouts musulmans algériens (SMA) et de tous ceux qui contribuent à la protection de la santé du citoyen, depuis le début de la propagation de la Covid-19. Honoré par la Mouhafadha de la wilaya d'Alger, des anciens SMA aux côtés de cadres de différents services de sécurité pour la sensibilisation et la prévention contre le coronavirus, M. Bettache a déclaré : «Nos services appuient vos efforts déployés aux côtés de la société civile, l'ensemble des acteurs et tous ceux qui veillent à préserver la santé du citoyen ainsi que la sécurité et la stabilité du pays». Cette distinction constitue «un soutien moral et un encouragement de toutes les forces de police dans l'accomplissement de leurs mission, particulièrement en cette conjoncture exceptionnelle», a-t-il dit, soulignant que «l'appui de l'effort national pour faire face à cette pandémie et endiguer sa propagation implique l'application de tous les décrets et lois», affirmant l'engagement et l'accompagnement par les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger de toutes les activités et opérations de solidarité des anciens SMA. A cette occasion, les services de la Sûreté d'Alger ont honoré le commissaire de wilaya des anciens SMA, Tarek Abbad pour les efforts déployés par les scouts pour réduire la propagation de cette pandémie, les opérations de sensibilisation et de distribution des masques de protection, dans le cadre de la solidarité de proximité. Pour Tarek Abbad, cette initiative de distinction s'inscrit dans le cadre de «la caravane de reconnaissance» qui accorde des distinctions symboliques des différents secteurs et acteurs pour juguler la propagation du coronavirus, à l'instar des services de la Sûreté nationale, des médecins, des staffs paramédicaux, des agents la Protection civile, d'hygiène et de désinfection et autres qui sont aux premiers rangs de la lutte contre le coronavirus. «Les forces de la Sûreté de wilaya étaient, dès le début de la propagation du coronavirus, en première ligne pour faire face à sa propagation», a-t-il indiqué, précisant qu'«elles ont accompagné les différents programmes de sensibilisation organisés par les services publics, procédé à la distribution des masques de protection, au rapatriement des familles bloquées à l'étranger et aident à imposer le confinement avec un haut niveau de professionnalisme». Des attestations de reconnaissance, des gerbes de fleurs et des exemplaires du Coran ont été distribués lors de cette cérémonie de distinction qui s'est déroulée en présence des chefs des différents services et équipes de sécurité relevant de son département de compétence.

R.R

INFO EXPRESS

Constitution

Le renforcement des droits fondamentaux et des libertés publiques souligné à Tipasa

Le Professeur Benmihoub Cherif, membre du Conseil national de l'ANIE (Autorité nationale indépendante des élections), s'est félicité, samedi à Tipasa, de l'introduction de 23 articles relatifs au renforcement des libertés et des droits, au volet des droits fondamentaux et libertés publiques, de l'avant-projet de révision constitutionnelle. L'introduction de 23 articles relatifs au renforcement des libertés et des droits, au volet des droits fondamentaux et libertés publiques, comme la protection des femmes, de l'enfance, de la liberté d'expression, et de la libre initiative, entre autres, «est un véritable acquis», a estimé Pr. Benmihoub, qui est également expert en économie, en marge de l'ouverture d'une conférence intitulée «Lecture dans la première mouture de l'amendement constitutionnel».

R.R

Mots fléchés

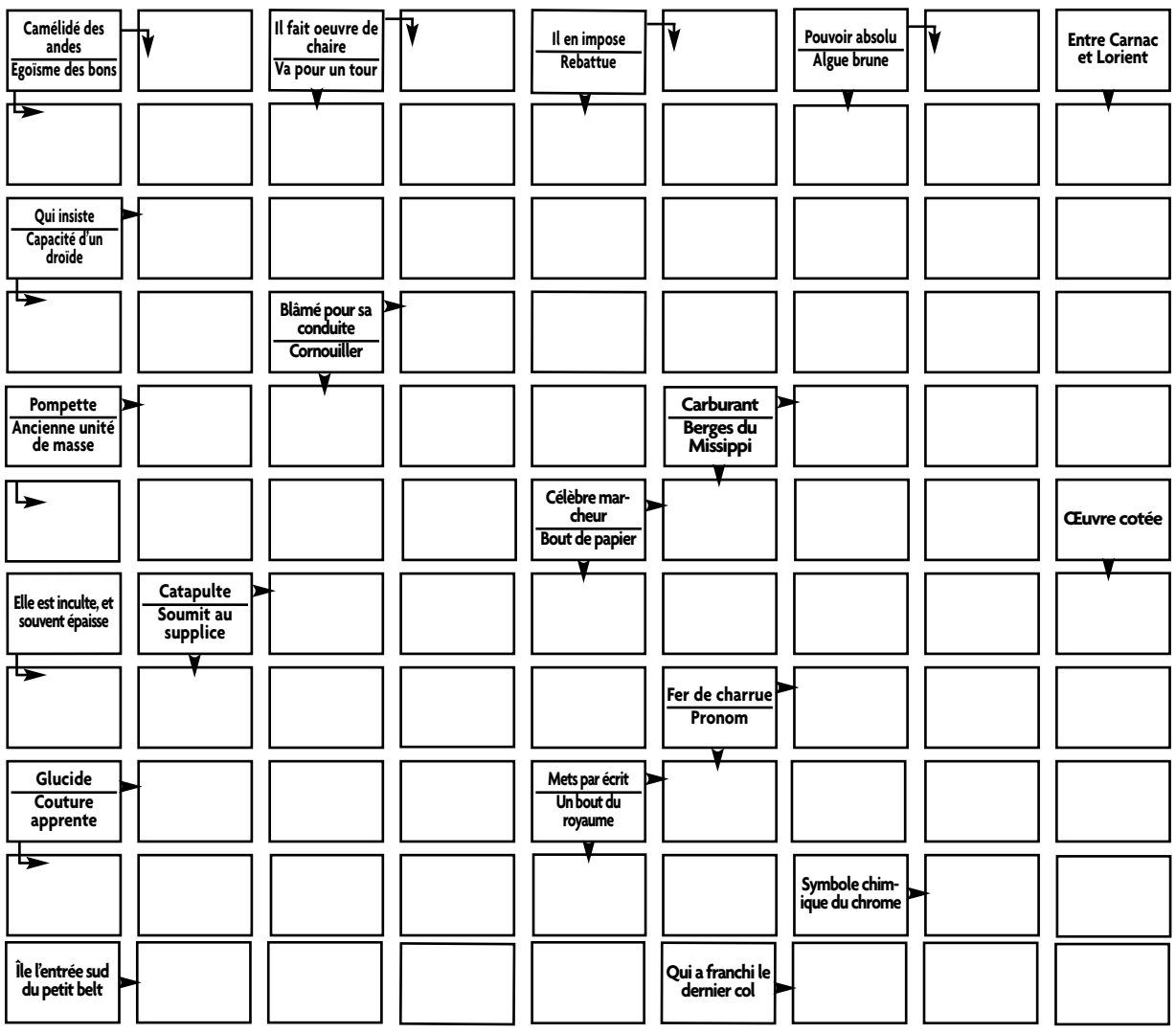

Mots croisés

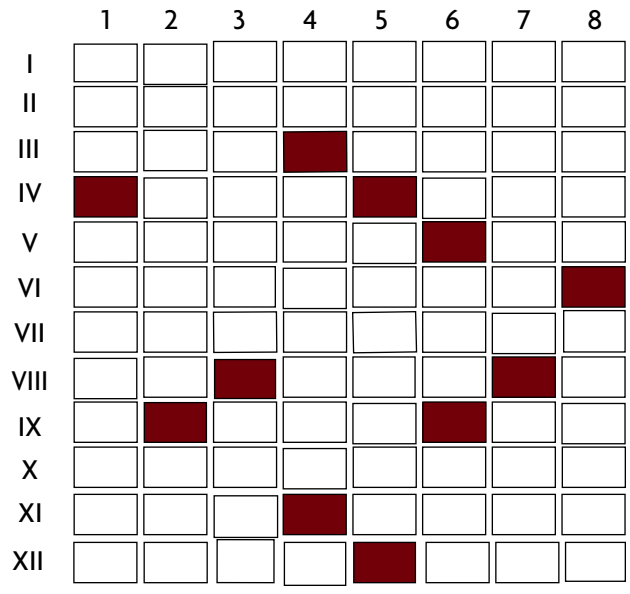

HORIZONTALEMENT

I.Ensemble de deux pages. **II.**Accepté par tous. **III.**Un morceau de veau. Qui t'appartient.**V.**Un Anglais anobli. Explosif trys piussant.**V.**Champignon charnu. Règle en forme d'équerre.**VI.**Dos au mur.**VII.**Qui ont un talent certain.**VIII.** Vieilles coutumes. Epais et fourni.**IX.**Son premier est férié. Professeur en abrégé.**X.**Il facilite les déplacements du père Noël.**XI.**Dessin mural. La part de chacun.**XII.** Arme de duel. Page de journal.

VERTICALEMENT

1.Flan aux pruneaux. Dans la panoplie d'une fée.**2.**Divisions en série. Musique au rythme syncopé.**3.**Un U pour les Grecs. Homme des sciences occultes.**4.**Terminaison verbale. Habitai.**5.** Le gros fait des envieux. Elle régna sur la Russie.**6.**Reflète la lumière. Heureux en amour ou en politique. Ancienne monnaie française.**7.**Qui n'a plus de goût. Animal qui fait la roue.**8.**La canadienne n'a que deux places. Examine avec attention.

Mot mystère

AGILE
ANIMEE
APLATIR
ARRETER
DEFILER
DEPLACER
DERAPER
DEVALER
EBRANLER
ECRASER
ELOIGNER
EMERSION
ENTRER
ESSOR
ETENDRE
EVOLUER
EXPEDIER
HEURTER
INERTIE
JET
MARCHER
MAREE
MEUBLE
NAGER
ONDOYER
ONDULER
PAS
PATINER
PRECEDER
PRESSER
RAMER
REDRESSER
RELEVER
REPLACER
REPLIER
RETIRER
RIPER
RODER
ROULER
RUADE
RUER
SACCADE
SAUTER
SERRER
TIC
TOURNOYER
TREMULER
VIRER
VOLER
VRILLER

R	E	R	R	E	S	F	N	R	E	T	I	R	E	R
U	R	R	E	L	U	D	N	O	E	D	E	J	E	T
E	E	E	S	S	O	R	N	B	I	T	A	Y	E	R
R	E	P	A	R	E	D	R	E	E	S	O	U	E	A
E	T	L	R	I	O	A	L	R	S	N	R	H	R	D
P	E	I	C	Y	N	B	R	A	R	R	O	E	A	E
L	N	E	E	L	U	A	U	U	E	E	U	U	M	C
A	D	R	E	E	C	T	O	N	L	U	L	R	R	E
C	R	R	M	I	E	T	A	G	I	L	E	T	I	R
E	E	N	T	R	E	R	I	V	F	O	R	E	T	P
R	L	R	E	I	D	E	P	X	E	V	S	R	A	R
R	E	H	C	R	A	M	E	R	D	E	V	A	L	E
O	V	O	L	E	R	U	R	E	N	I	T	A	P	S
D	E	R	E	C	A	L	P	E	D	A	C	C	A	S
E	R	I	P	E	R	E	L	O	I	G	N	E	R	E
R	R	E	S	S	E	R	D	E	R	E	L	L	I	R

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Mon corps est un jardin, ma volonté est son .....»

(Proverbe de William Shakespeare)

Est-ce le mot :

A : Orgueil ? B : Jardinier ? C : Courage ?

Solutions du numéro 595

Mots fléchés

Horizontalement :
M - A - S - P - ZI - CHEQUE - LACER - RN - LINO - TAIT - COUP - NNE - REMPART - T - ALTIERE - GELEE - NEM - MI - SONGE - HIER - REIN - TSAR - SET.

Verticalement :
Z - L - R - G - H - MILICE - EMIT - ANOMALIES - ACCOUPLE - RA - HE - PATES - R - SERT - RI - OR - Q - ANTENNES - PURIN - REGIE - ENTETEMENT.

Mots croisés

Horizontalement :
LIFTINGS - IRRESOLU - R - AIR - UE - EPINAL - D - ESSEULE - CLE - LCI - RE - TIENT - ARCHET - E - V - SENTIR - ANGINES - TE - NE - SP - EMUE - HUM.

Verticalement :
LIRE - CRAVATE - IR - PELER - NEM - FRAISE - CSG - U - TEINS - THEINE - ISRAELIENNE - NO - LUCETTE - H - GLU - LIN - ISSU - SUEDE - TER - PM.

Le mot manquant

«J'étais furieux de n'avoir pas de souliers; alors j'ai rencontré un homme qui n'avait pas de pieds, et je me suis trouvé content de mon sort.»

(Proverbe Chinois)

Mot mystère

RABATTAGE

L'exil fécond

Par Kamel Bouchama (auteur)

«La littérature ne saurait se séparer des systèmes idéologiques au sein desquels ou même contre lesquels elle se forme. Elle est engagée malgré elle. Qu'ils le veuillent ou non, les plus farouches partisans de l'art pour l'art expriment encore une vision particulière du monde et de la cité».

William Marx

Les faits relatés dans ce livre sont inspirés de la réalité vécue. Cependant, toute ressemblance avec des personnages réels, ayant existé ou existant toujours, n'est que pure coïncidence et ne relève point de la volonté de l'auteur. Mais, qui se sent morveux... se mouche !

L'auteur

En effet, chacun pense qu'il profite de sa part de ces dons du ciel : le pétrole et le gaz. Ah, si Dieu Tout-Puissant ferait en sorte que ces puits deviennent secs, le plus tôt possible, afin que notre jungle se mette au travail et que nos responsables soient moins arrogants !!!

A ce propos, je rebondis sur l'état de décomposition qui sévit dans notre contrée et qui met l'ensemble de ses pontes face à un désaveu général parce qu'ils ont abusé du mépris vis-à-vis des populations animales, que nous sommes. Ainsi, je le dis en toute franchise et directement : «Désormais, qui osera nous reprocher notre goût excessif pour l'irrévérence quand tout est pourri dans notre environnement politique, social et économique ?» C'est alors que mon affirmation, qui concerne justement cette décrépitude de nos institutions dans un climat tel, m'oblige à poser la plus terrible des questions à l'égard des gouvernants : «Mais de qui se moque-t-on donc ? Car, quand bien même l'on serait la jungle la plus riche par rapport à d'autres jungles, nos défenseurs n'ont pas le droit de n'en faire qu'à leur guise. Et c'est ce jugement fâcheux que l'ensemble des animaux porte sur eux qui contresigne les rumeurs et nous installe dans l'ingouvernance…» En effet, notre jungle a été témoin d'incroyables tripotages qui ne s'expliquent que par la panne de «ces derniers» ou bien de secrètes épreuves de force à l'intérieur du système».

Je dis cela, parce que nous avons tous assisté, confus et désolés à la fois, à la démission de la «caste» – ce que vous appelez dans votre jargon le gouvernement – qui avait en charge les problèmes de la jungle. Ce fut une démission qui devait intervenir juste après les élections pour changer les membres de la «basse-cour» de notre royaume. Ces dernières aussi, c'est-à-dire les élections, n'ont pas été claires et propres comme dans d'autres jungles qui se respectent. Les animaux ne se bousculaient pas dans les bureaux de vote, ils ne se sont pas exprimés, mais alors pas du tout ! Une forte abstention… caractérisée par le dépit ! Mais les urnes étaient bien pleines, à la fermeture du scrutin, comme par miracle. Quant à cette caste, elle est passée du statut de l'officiel (avant sa démission) au statut du provisoire (après sa démission), pour ne subsister dans l'intérim que soixante douze heures. En effet, comme l'écrivait un journaliste de chez vous, un homme intelligent parmi les humains, «l'anecdote pouvait faire rire si elle n'était pas le plus triste dérapage…». Là, il parlait des problèmes des gens de votre espèce. Et de continuer : «Quand pour corriger ce détestable couac, l'on reconduit avec une légèreté coupable le même exécutif, l'on ne commet pas seulement une double faute. L'on signifie hélas au pays que la bonne gouvernance est le cadet des soucis en haut lieu, lequel, dit-on se concentrerait en priorité sur la recomposition des cercles qui s'impatientent et commencent à le contester».

J'ai pris en exemple cet article parce qu'il colle exactement à la réalité de ma jungle, et parce qu'il reflète parfaitement ces interrogations auxquelles malheureusement notre roi des animaux n'a pas un seul début de réponse. Il n'en aura jamais, je pense, car dans la prostration où se trouve notre jungle et l'état de «notre opinion déboussolée par tant de forfaitures commises au nom du bien public», il continuera à jouer en «maître d'œuvre de l'immobilisme qu'il imputait à son entourage». Il ajoutera, si rien ne viendra pour stopper cette marche infernale vers l'humiliation, «une louche de pagaille et des séquences de silence que cette jungle ne peut pas supporter plus longtemps».

D'ailleurs, nous les animaux, sommes conscients qu'un jour, et pour se disculper de tous les malheurs qui nous entourent, le lion, notre roi, se présentera à nous en de parfaites circonvolutions, pardon en de subtils faux-fuyants. Il ne manquera pas de s'attaquer à tout son entourage et aux autres commis, les chargeant de mille et une avanies commises au préjudice des animaux… Mais, comme à l'accoutumée, Il s'en lavera les mains, lui le maître incontesté de ces bois, de ces prairies, de ces steppes et de ces montagnes, enfin de tout l'espace délimitant notre jungle. La responsabilité, toute la responsabilité, sera assumée par d'autres… ceux qu'il désignera du doigt devant tous les animaux dont certains, parmi les naïfs, diront en soupirant : «Ah, le pauvre roi que n'a-t-il pas fait pour cette jungle pour que des inconscients, ayant pourtant tous les moyens pour travailler et remettre les choses en ordre, viennent lui casser cette bonne volonté avec laquelle il les a pourtant responsabilisés en leur attribuant des postes de souveraineté !». Mais ceux qui comme moi, connaissent bien notre système, ses animaux et ses recettes de gestion, et de plus sont au fait de toute la vérité, savent d'ores et déjà que la pilule ne passera jamais devant une masse consciente de la gravité de la situation. Et du reste, qui ignore que le roi gère à sa façon – ici le terme façon veut dire anarchiquement, machiavéliquement, et une série d'autres épithètes –, et que personne n'a osé lui contester, jusqu'à l'heure actuelle, des nominations abracadabrantes, dans le langage de la jungle ? Notre roi a l'art et la manière de jeter le dévolu sur des animaux qu'il doit utiliser pour des basses besognes, comme il a le talent de choisir ceux qui acceptent – afin de garantir, pour plus tard, leur situation de rente – d'être tancés ou humiliés publiquement, quelquefois ou souvent. De là, je te dis hautement, est-ce peut-être moi, la mouche, ou quelqu'un d'autre parmi les animaux de notre jungle qui avons la décision de nomination, ou bien est-ce notre roi qui dénonce, et dénoncera constamment ce choix malheureux de son entourage qu'il a lui-même investi, qui est donc seul responsable ? La réponse est évidente !

Indépendamment de tout cela, je suis profondément déçue et affligée car, à travers tout notre parcours, nous ne sommes assurés que d'une seule chose : «Nous avons lamentablement échoué, dans notre jungle !» Auparavant, nous avions eu des échecs et c'était tout à fait normal dans la vie d'une société animale comme la nôtre. Mais, c'est la première fois que notre échec est généralisé. Il est partout, dans toutes les régions, dans tous les domaines vitaux de notre jungle. Et cette déception, dont le lion, notre roi, a fait état devant l'assemblée des animaux, en une séance solennelle, nous a donné des sueurs froides dans le dos. Cela nous a donné aussi des angoisses, principalement à ceux qui, comme moi, persistent à vivre dans notre jungle… malgré la défaillance de ses responsables. Quant aux autres, ceux qui ont des tanières, des repaires, des gîtes et des nids ailleurs, quelque part dans d'autres jungles, bien loin de chez nous, eh bien, rien ne les dérange parce qu'ils ne connaissent pas ce cauchemar. Ils partiront dans leurs résidences à l'étranger au moindre soupçon d'un risque d'atteinte à leurs privilèges indus. Des coopérants nationaux, à double nationalité, aiment à souligner notre jeunesse qui les affuble de beaucoup d'autres noms d'oiseaux. Vois-tu, moi je ne veux plus être la risée des animaux des jungles voisines et de tous ceux qui nous regardent comme des maudits et nous rejettent après nous avoir longtemps respectés… Je ne veux plus être à la traîne du progrès, je ne veux plus être en retard sur les autres car nous avons tout pour être mieux que ce que nous sommes aujourd'hui. Tu sais, moi la mouche, je suis réputée pour être celle qui va partout, et principalement dans la m… mais là, je n'ai pas pu voir, ailleurs, une m… aussi grande, aussi nauséabonde et aussi écœurante que la nôtre. Notre jungle doit être rattachée – une fois pour toutes et le plus tôt sera le mieux – au train de la modernité, en optant simplement pour des programmes convenables et concrets, ces programmes qui mobilisent les animaux dans d'autres espaces. En somme, elle doit revenir à ce qu'elle fut avant ces deux dernières décennies où la misère s'est enracinée si profondément que des «spécialistes» en évaluation ont affublé ce laps de temps, important bien sûr en même temps que préjudiciable, d'une couleur sombre que d'autres jungles, qui avancent dans la voie du progrès, n'oseraient même pas penser qu'un jour elles porteraient une teinte pareille, semblable à la nôtre. Ainsi, en parcourant les grands espaces de notre jungle ardente et secrète que constatons-nous aujourd'hui, pour nous convaincre que c'est déjà trop tard d'essayer d'explorer une énième fois les voies du «replâtrage», plutôt que de s'acheminer vers une sérieuse refonte de tout le système ? Nous constatons d'abord que notre politique au rabais, rendue obsolète par des comportements de reniement, a annihilé la confiance et les rêves des jeunes animaux qui vivent dans le désespoir. Cela me rappelle ce qu'a écrit un des vôtres, en parlant de vos semblables qui vivent les mêmes drames que nous, dans ce qui pourrait être comparé à notre jungle. Il écrivait, non sans une pointe d'amertume : «Ils n'ont plus rien à perdre et leurs nouveaux points cardinaux sont désormais : suicide, criminalité, terrorisme ou exil par les mers. Pendant ce temps, les supports du régime… et un tas d'autres affairistes qui se plaisent dans la situation de confusion actuelle pour faire prospérer leurs affaires louches, encourageant la corruption par tous les moyens ; pendant ce temps-là, ces hommes pourrissent tout au niveau local et donnent l'impression aux populations des wilayas que la malhonnêteté est le nouveau chemin de la réussite sociale. La délation, le népotisme et le régionalisme font le reste. Dès qu'un cadre honnête lève la tête ou dit une vérité, il est cassé, brisé ! Le silence que j'entends lorsque je passe dans certaines villes de l'intérieur est étrange ! C'est le silence des agneaux ! Pourtant, demain, lorsque le voile se lèvera sur cette période, des vérités assommantes seront dites. Lorsque les gens ne seront plus les esclaves de l'argent, que la vraie société civile, pas celle qui chante les louanges dans les soirées télévisées… lorsque la vraie société dira son mot, ce sera pour condamner l'unanimisme !» Triste constat vous concernant, mais s'appliquant à la lettre à notre propre situation, malheureusement !

Alors, je continue sur ma lancée pour t'édifier encore sur l'état de notre jungle. Car, entre-temps, chez nous, en attendant que des voies s'élèvent, de graves préjudices se commettent tous les jours. Il se passe des choses singulières, ahurissantes, le moins que je puisse dire. Ouvre bien tes oreilles. La situation sécuritaire dans notre univers devrait amener nos responsables à une méditation plus sérieuse quant aux causes et aux conséquences du désastre qui menace les animaux. Face à ces drames répétés, dont notre faune ne voit pas la fin depuis plus de quinze longues et sanglantes années, la cour du roi – ce qui représente le pouvoir chez vous – poursuit sa fuite en avant, en maquillant la vérité sur la fin de ce drame qui en serait, selon elle, à ses derniers instants. «Mais elle persiste dans l'affirmation et la réaffirmation de sa désastreuse politique de réconciliation nationale dont aucun bilan ni aucune évaluation objective n'ont été présentés aux animaux, qui en sont les premières victimes, ni aux forces de l'ordre, solide rempart de la jungle, ayant déjà payé un lourd tribut.» Vois-tu, ce paragraphe que je mets entre guillemets, je le puise de chez les chroniqueurs de ma jungle. Ils sont agressifs et justes comme les vôtres, et ne laissent passer aucune occasion pour informer et clarifier, mais en même temps établir l'impuissance de nos chefs face à cette situation qui ne trouve pas assez de mots pour être qualifiée.

(suite en page 13)

●●●

En outre, elle (la cour du roi) n'hésite pas, chaque fois que les animaux manifestent pour réclamer leurs droits légitimes… de matraquer sans aucun ménagement, au lieu de dialoguer avec eux, comme le prône «visiblement» le roi dans ses discours. De là, l'indifférence, le mépris et la répression ont entraîné des milliers d'animaux à se rebeller ou vouloir fuir leur jungle – comme je l'ai fait moi même il y a si peu – au risque de leur vie. La faune, toute la faune, prise en otage est ainsi devenue l'enjeu d'une lutte entre les clans qui se disputent le pouvoir. Mais, en définitive, c'est toujours les animaux qui paient au prix fort la facture de la mort. Le lion, roi de la jungle, absent toutes les années de la tragédie et des drames nous ayant déchirés et endeuillés, «fait intervenir ses services plutôt que sa personne par un communiqué de circonstance, réaffirmant des vérités éculées».

Par ailleurs, si d'autres rois, dans leurs jungles respectives, se soucient de leurs animaux, en se montrant plus entreprenants et plus dynamiques dans les réalisations, le nôtre, brocarde ses subordonnés «pour se dédouaner». Mais la vérité finit toujours par s'imposer puisque, dans son style anarchique et incohérent, il finit par avouer lui-même son propre échec et même sa faiblesse… Dans une jungle lointaine, un monarque, «devant ses échecs répétés a fini par jeter l'éponge. Le nôtre, aura-t-il la dignité d'en faire autant ?» Je ne le pense pas. J'y suis, j'y reste ! C'est la sempiternelle chanson des rois des jungles de notre région. Ils sont là, jusqu'à trépas, ne laissant aucune chance à l'alternance pour s'exercer dans des conditions normales, dûment appliquées par ailleurs, conformément aux aspirations des animaux.

C'est pour cela que je reviens dans ma jungle. Parce qu'il faut agir, avec l'aide de mes pairs, convenablement, consciemment, courageusement… il faut agir pour améliorer les choses chez nous. Il faut agir pour donner des lueurs d'espoir à la jeune génération qui se mobilisera pour réveiller les consciences et corriger le parcours ô combien tortueux et pénible… Il faut agir parce qu'il faut sauver notre espace.

- Tu vois pourquoi, je te paraissais rassurée et pleine de volonté pour revenir dans ma jungle et entreprendre un combat autrement plus dur et peut-être plus long pour arriver à imposer des idées, car demain ce sera une autre vie. Du moins, je l'espère du plus profond de moi-même. Ainsi, je n'ai pas à attendre que les heures sombres se reproduisent et s'éternisent pour prendre conscience et aller au devant de mon destin lié à celui de tous les animaux de ma jungle. Car, qui pourrait nous interdire le printemps, comme disait quelqu'un de très éveillé ? Voilà une mission impossible ! Impossible oui, car le printemps n'a pas pour vocation de s'arrêter devant la fourberie des puissants et d'avoir peur de ces magouilles de prédateurs qui nous menacent par leur système décadent et sans principe et, de plus, qui gouvernent par le mensonge et la prévarication.

C'est alors que je reviens chez moi, gonflée à bloc et le cœur plein de bons sentiments pour préparer l'avenir. Je reviens chez moi, obstinée et inflexible, décidée à ne pas me taire, à aucun prix, d'aucune façon et sur aucun sujet. Je reviens chez moi pour mettre en exergue ce que j'ai vu, ce que j'ai constaté pendant tout le temps que j'ai passé dans cette jungle d'exil qui m'a parue comme une ruche d'abeilles, constamment en mouvement, immanquablement installée dans la rénovation et le développement. Enfin, je reviens chez moi parce qu'il doit nécessairement se produire une véritable rupture au niveau des animaux, au niveau des méthodes de gestion, bref au niveau de tout le système qui est usé et qui ne répond plus à nos aspirations.

Ainsi, revenir chez moi, parmi les miens, avec une sérieuse et utile expérience, c'est montrer aux autres, qui vivent et se plaisent à l'extérieur, que je n'ai pas de jungle de rechange car c'est çà ma jungle, et comme vous le dites si bien, dans votre langage… c'est çà «bladi». De plus, je ne suis pas de «ceux qui emmènent leur patrie à la semelle de leurs godasses», encore une autre expression si chère à certains jeunes parmi les êtres humains.

J'ai en effet compris le message de ces animaux durant mon séjour à l'étranger. C'est le message de toutes les autres jungles qui ont érigé le labeur en vertu cardinale, mieux encore, en culte et en acte de foi. Je l'ai bien compris à travers ce paon qui fait une bonne distance, chaque matin, qui travaille d'arrache-pied toute la journée et qui refait le même itinéraire le soir, pour enfin arriver éreinté la nuit à son nid. Je l'ai compris chez ce cheval qui, pour améliorer son niveau de performance et donner le maximum sur le plan du rendement, ahane des heures et des heures, partagé entre l'atelier et l'université du soir. Je l'ai compris en des manifestations de clarté dans les positions et dans le respect du droit, comme ce léopard par exemple, grand Chancelier de la jungle qui, pour un petit reproche à cause d'une faveur qui passerait inaperçue dans notre jungle, s'est fait justice lui-même pour échapper au déshonneur. Je l'ai compris enfin chez ce faucon qui a démissionné, laissant la grande responsabilité qu'il exerçait dans sa jungle à cause d'une évaluation incorrecte de la construction de son nid. On lui reprochait de n'avoir pas fait une déclaration complète aux services des domaines… pas plus ! J'ajoute que cette construction a été réalisée avec ses propres deniers. Ce qui n'est pas le cas, dans certaines étendues de ce monde animal, et plus précisément dans la nôtre.

De tout cela, je retiens que notre jungle souffre d'un manque flagrant d'ardeur à la besogne, de liberté, d'honnêteté, de sérieux, de transparence, de justice, de concorde et d'amour. Il faut le redire encore, quitte à paraître redondant et fastidieux. Notre jungle vit dans une ambiance où la rapacité est devenue l'ingrédient premier pour faire réussir le plat de leur propre réussite, c'est-à-dire celle des grands animaux – c'est-à-dire des responsables – et des malhonnêtes parmi eux qui, toujours boulimiques, se taillent les meilleures affaires et les «bonnes occasions» pour augmenter leurs biens et leur… pouvoir. Elle vit encore avec ce régionalisme qu'ils utilisent (le roi lion et ses sbires) comme le critère essentiel de tous les choix pour nommer des animaux aux grandes missions de la jungle. Il faudrait être, en quelque sorte, du même coin de la jungle pour avoir droit à des places de choix dans la hiérarchie du pouvoir. Et là, bien sûr, il y a les capacités du candidat. Elles sont tout autre chose que dans les jungles du monde. Ne vous étonnez pas ! La plupart du temps, elles sont ce que sont les appréciations de la famille du… roi lion.

En termes plus clairs, le candidat devient un responsable potentiel et est intronisé là où on a bien voulu le placer quand le ou les «frangin(s)» décident qu'il y sera malgré et contre tous. Pardon, même ces «tous» ne réagissent pas. Autant pour moi… que suis-je en train de raconter !

De tout cela, également, je suis convaincu que le constat le mieux partagé, par tous mes semblables les animaux, se reproduit dans la morosité, le pessimisme et l'affliction dont est accablée notre vie quotidienne. C'est ainsi, qu'en tant que sujet passionné du «bien-faire», je décide de mettre ma volonté, mon expérience et ma passion au service de ma jungle, parce que si les autres ont réussi avec les mêmes ingrédients et les mêmes ambitions, il n'y a pas de raison à ce que nous – je veux dire tous les animaux réunis – ne puissions pas produire les mêmes résultats chez nous, peut-être mieux… au vu de la manne divine que nous possédons. En tout cas, si ce n'est pas nous qui allons nous refaire, qui viendrait nous refaire, nous secouer, nous réformer ? Qui viendrait nettoyer nos étables et nous débarrasser de notre surplus de crasse ? Qui va mettre un terme à cette dégradation continue, cette désuétude et ces excès de démagogie ? Doit-on importer des animaux, sous forme de coopérants techniques, pour y faire face et nous faire plaisir ? Devons-nous donner notre jungle en gérance à d'autres sociétés d'animaux, sous prétexte que ces «autres» ont plus de savoir-faire et certainement plus d'expérience que nous ?

Non, nous devons nous prendre en charge sérieusement, car nos animaux ont du caractère, ils ont de la compétence et ils savent, dans un contexte régulé, répondre présents, comme ils l'ont toujours fait au cours de notre Histoire, depuis la nuit des temps ! Nous devons changer notre destin par nous-mêmes. Et notre jungle a besoin d'une grande transformation tant au niveau du système «qui est au bout du rouleau», qu'au niveau de ses dirigeants qui ne répondent plus aux exigences des temps modernes.

Vois-tu, c'est dans ce cadre-là que la gazelle, l'éléphanteau, et des légions d'autres animaux, dans la nouvelle génération, qui vivent dans notre jungle ou qui se sont expatriés, crient à la face du lion, de la louve, de l'ours, du tigre, du chacal et autres, de la hyène et du serpent : «De grâce, laissez-nous faire notre avenir et celui de notre jungle !» Ils leur disent : merci beaucoup pour ce que vous nous avez fait jusqu'à maintenant. Nous vous respectons parce que vous êtes nos parents, nos aînés, mais, s'il vous plait, comprenez que c'en est terminé pour vous ! Comprenez que votre temps est révolu à… jamais ! Comprenez que notre jungle a besoin d'une relève, d'un sang nouveau, qu'elle a besoin d'une sérieuse alternance, concrète et efficace pour qu'elle puisse extirper ce mal dont vous avez semé les racines !

Regardez autour de vous, dans d'autres jungles, où tout change, se rajeunit et progresse…

Vous avez eu votre chance quand vous aviez notre âge… Donnez-nous la nôtre aujourd'hui et la jungle et ses habitants vous en seront reconnaissants…

Ayez ce courage des grands pour reconnaître que le temps qui vous a été imparti par l'Histoire est achevé et que celui des autres est arrivé… Oui, le tour des autres est arrivé et les mythologies ridicules que vous nous avez inculquées et qui se sont accumulées au fil des années, n'ont plus de mise aujourd'hui dans les jungles qui se respectent et qui ont déjà fait leur preuve dans le cadre des réformes. Et encore, n'est-ce pas qu'une génération pousse l'autre ? Cela aussi, il faut le comprendre !

Vois-tu, enfin, pour clore ce propos que j'espère convaincant, je jette à tes pieds une belle prescription que j'ai glanée au gré de mes écoutes, lors de ces chaudes journées d'été où nous trouvons, spécialement nous les mouches, notre champ de prédilection. Je la fais mienne à cause du bon sens qu'elle véhicule : «Aime et fais ce que tu veux !». Ce bel adage nous vient de si loin, du temps où les hommes étaient savants et les animaux pleins de sagesse, selon Jean de La Fontaine… Il nous vient de votre saint et distingué philosophe, l'éminent Saint Augustin.

- En effet, je te comprends, lui dis-je après cette longue diatribe, je sais maintenant pourquoi tu as fait l'impossible pour me rencontrer et revenir avec moi dans ta jungle. Un autre n'aurait pas saisi ton message et, peut-être même, t'aurait prise pour une folle petite bestiole qui veut faire de l'esprit.

Tu as tenté une expérience. Elle a été concluante puisque tu vas la mettre à profit pour essayer de changer ce qui pourrait être changé dans les esprits et dans les faits. Pour cela, tu as déjà ma bénédiction et tous mes encouragements. Peut-être qu'un jour, nous les humains, pourrions-nous balayer devant chez-nous pour revenir à ce que nous étions antan, respectés par tous car crédibles dans nos positions et nos intentions… ?

Je comprends en fait, que l'idée de partir vers d'autres cieux pour les conquérir t'a obnubilée depuis toujours. Tu as fini par la concrétiser car, la situation de crise que vivait et que vit, jusqu'à présent, ta jungle, est pour beaucoup dans ta prise de position.

Je sais maintenant, d'après tout ce que tu m'as raconté, que tu ne pouvais évoluer dans cet environnement qui te tenait tellement à cœur. Ainsi, tu l'as quitté. Je t'ai aidé pour cela. Et là, où tu es arrivée, tu as réussi à trouver ta place dans un monde qui te fascinait et qui te fascinera toujours pour ses grandes réalisations et son cadre de vie, autrement plus élaboré, autrement meilleur. Oui, tu as connu ce que tu n'as jamais connu dans ta jungle qui s'est virtuellement tournée vers d'autres pratiques, hélas, au-delà de la morgue, au-delà de l'outrecuidance.

La mouche a donc tenté cette expérience, celle d'émigrer, comme ces millions d'autres bestioles et d'autres animaux qui ont pu sortir de leur jungle. Ils se sont installés ailleurs, dans de prospères forêts et d'opulentes prairies pour découvrir ce qu'ils n'ont pu percevoir chez eux. Mais ce que la mouche a vu dans le sérieux de la vie d'ailleurs, lui a paru «impressionnant», en comparaison de l'atmosphère de chez elle. Ainsi, elle est revenue à son espace, malgré les difficultés, malgré les injustices, malgré les frustrations. Elle est revenue pour combattre, et pour réussir. «Au moins dans sa jungle natale, les pierres la connaissent, même si elles se rassemblent la nuit pour la tuer. Là-bas, rien ne se ressemble pour quoi que ce soit». Là, je reprends – parce qu'ils collent très bien à mon texte – les termes d'un roman écrit par un de nos semblables, pour illustrer cette vaine espérance de l'exil.

La moralité de cette histoire est que la mouche a compris que malgré tout (le tout ici signifie tous les problèmes que nous avons exposés) elle doit se rallier à cette conviction très audacieuse : «Il y a plus de bon que de mal» partout, y compris dans la jungle. Il faut donc la «travailler», (la jungle), en d'autres termes, la corriger, la réformer, persuader ses animaux, les intéresser, les encourager pour les amener à adhérer pleinement aux réformes qui doivent être engagées pour la résurrection de leur environnement, dans le cadre d'un développement durable. Car, les infaillibles changements, que traduisent ces réformes une fois engagées, sont le fruit de nombreuses et délicates batailles livrées par les sujets de la jungle contre eux-mêmes pendant des années, et qui finissent par concevoir des traditions. Ce sont ces dernières, au bout du compte, qui forment le véritable garant d'une vie meilleure, florissante et juste.

Ce langage, qui traduit les espoirs des animaux de la jungle, ne peut être assimilé à un langage de courtisans qui font dans la «langue de bois» pour tirer profit ou, tout simplement, pour plaire aux seigneurs du moment. C'est un langage qu'utilisent les sujets conscients qui ont compris qu'il n'y a que le changement radical avec le travail et la détermination qui puissent rendre le sourire et le prestige à un monde qui a perdu ses repères.

(A suivre)

K. B.

16es Rencontres du Maghreb des Films

APPEL À CANDIDATURES

Un appel à participation aux 16es Rencontres du Maghreb des Films, prévues en novembre 2020 en France, a été lancé à l'adresse des cinéastes des pays du Maghreb, annoncent les organisateurs sur leur site Internet.
Les dossiers de candidatures et le formulaire d'inscription doivent être envoyés à l'adresse, maghrebdesfilms@gmail.com, avant le 31 juillet 2020, informe l'association Le Maghreb des films, organisatrice de la manifestation.
Créé en 2009, l'association «Le Maghreb des Films», domiciliée en France, a déjà présenté près de 850 films, dans plus d'une centaine de lieux, à Paris et dans plusieurs autres villes françaises, ainsi qu'à l'étranger.
Les Rencontres du Maghreb des Films visent essentiellement, selon le site de l'association, à «promouvoir les cinématographies du Maghreb et leur diffusion auprès d'un large public» et faire connaître les cinéastes maghrébins. Entre autres objectifs également visés par l'association, permettre des échanges entre cinéastes autour des questions d'histoire et de société qui traversent les populations des deux rives de la méditerranée.
De nombreux films algériens ont été projetés dans le cadre de cette manifestation dont «10949 femmes» de Nassima Guessoum, «1962, de l'Algérie française à l'Algérie algérienne» coréalisée par Marie Colonna et Malek Bensmaïl, «Bataille d'Alger, un film dans l'histoire» de Malek Bensmaïl, «Bouts de vie, bouts de rêve» de Hamid Benamra, «Combien tu m'aimes ?» de Fatma Zohra Zamoum, «La nouba des femmes du mont Chenoua» de Assia Djebar, ou encore «L'Oranais» de Lies Salem.

R. C.

Toni Morrison

Ses 5 romans phares racontés par 5 personnalités littéraires

Toni Morrison était la grande dame des lettres américaines. Lauréate du prix Nobel de littérature en 1993 et remarquable conteuse, elle a publié onze romans, qui explorent les différents versants de l'expérience noire aux États-Unis.

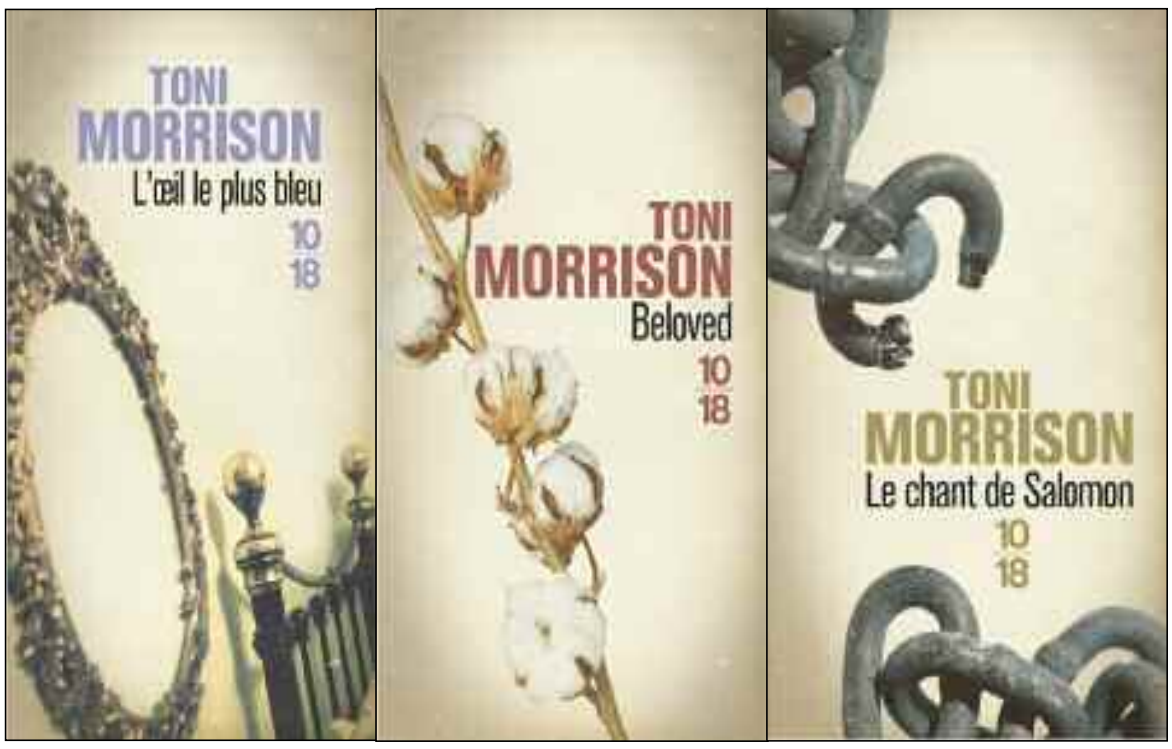

Ce sont des romans d'une puissance rare, qui tournent autour des thèmes de race, d'esclavage, d'inceste, de viol et de rédemption.
RFI a demandé à Gisèle Pineau, Vénus Khoury-Ghata et Ananda Devi, mais aussi à Jean Guiloineau, traducteur en français de l'œuvre de l'Américaine, et au critique littéraire Boniface Mongo-Mboussa, fin connaisseur des œuvres de la diaspora africaine des États-Unis, de présenter chacun son roman favori de Toni Morrison. Des lectures qui vous donneront peut-être envie de plonger ou de replonger dans cette œuvre remarquable, produite sur près d'un demi-siècle de carrière littéraire exceptionnelle.

«L'Oeil le plus bleu» (1969), présenté par Jean Guiloineau (1)

«J'ai traduit quatre romans de Toni Morrison (L'Œil le plus bleu, Le Chant de Solomon, Tar Baby et Paradis) et lu l'ensemble de ses onze titres. J'ai été absolument bouleversé par L'œil le plus bleu, le tout premier roman que publie Toni Morrison, alors âgé seulement de 39 ans. Ce livre raconte la tragédie de Pecola, petite fille afro-américaine grandissant dans l'Ohio dans les années 1930. Toutes les nuits, l'adolescente priait pour avoir des yeux bleus, tout comme son idole Shirley Temple. Pecola avait onze ans et personne ne l'avait jamais remarquée. Mais elle se disait que si elle avait des yeux bleus, tout serait différent. Elle serait si jolie que ses parents arrêteraient de se battre. Que son père ne boirait plus. Que son frère ne ferait plus de fugues. Si seulement elle était belle. Si seulement les gens la regardaient. Elle était convaincue qu'ils le feraient si seulement elle pouvait avoir des yeux bleus ! Or Dieu n'exaucera pas les prières de la petite Pecola. Il ne lui viendra pas en aide non plus lorsqu'elle se fait violer par son propre père. Elle portera l'enfant de son père et devra survivre à la mort de son bébé prématuré.
«L'Œil le plus bleu est un roman sur le racisme intériorisé, mais il est avant tout une exploration profonde de l'univers familial noir. Pris au piège d'une Amérique blanche, brutale et raciste envers les Noirs, les personnages sont victimes de leurs désirs déçus et des rapports familiaux inaccomplis. Le destin inabouti de l'héroïne rappelle les tragédies grecques, portées par la puissance et lucidité de l'écriture incandescente de Toni Morrison.»

«Le Chant de Salomon» (1977), présenté par Boniface Mongo-Mboussa (2)

«J'ai découvert Toni Morrison dans les années 1980 quand je faisais mes études de civilisation russe à l'université de Léningrad. Ce qui me plaît dans son écriture, c'est son dosage du lyrisme et de l'épique, le tout marqué au sceau du tragique. Le Chant de Salomon, mon livre favori sous la plume de la romancière défunte, ne déroge pas à la règle. Mêlant le réalisme magique et le réalisme tout court, ce roman raconte la quête de soi d'un adolescent noir évoluant dans le Michigan entre 1930 et le début des années 1960. La quête quasi initiatique du protagoniste évoque certes les origines africaines quasi effacées, mais puise son miel essentiellement dans le passé d'esclavage de sa famille, faisant découvrir à travers les figures charismatiques, quasi légendaires de ce passé familial la magie et le folklore du peuple noir américain.
J'ai compris la portée de l'entreprise de Toni Morrison parce que j'avais lu avant un texte de James Baldwin intitulé «Les princes et le pouvoir». Dans cet essai, l'auteur de Si Beale Street pouvait me parler (Stock 1997) invitait les Africains-Américains à oublier la négritude africaine, pour chercher leur inspiration dans l'expérience américaine de leur communauté. Ne pas le faire serait faire injure aux victimes de l'esclavage et du racisme. Ne pas le faire serait ignorer la richesse de cette expérience plus proche de leur propre vécu. J'ai l'impression que Toni Morrison comme Barack Obama avait entendu cet appel de Baldwin, Obama sur le plan politique et l'auteure de Beloved et du Chant de Salomon sur le plan littéraire.
J'ai lu Le Chant de Salomon d'une seule traite. Il m'arrive de le relire régulièrement précisément pour sa dimension anti-Racines (Alex Haley) et anti-épopée. La romancière ne coupe pas pour autant les ponts avec l'Afrique surtout sur le plan de l'imaginaire. Chaque fois je relis ce chef-d'œuvre de finesse, de prose poétique et d'humour aussi, je me dis que les Africains comme moi devraient le lire pour méditer sur une relation plus apaisée avec l'Amérique noire.»

«Beloved» (1987), présenté par Vénus Khoury-Ghata (3)

«Toni Morrison est une âme sœur pour moi car elle s'inscrit dans la filiation de Faulkner, qui est aussi mon modèle, mon maître à penser la littérature. Les violences du Sud, l'esclavage, les meurtres, des sujets faulknériens par excellence dont Toni Morrison s'est emparée pour les raconter à sa manière, avec la poésie et la finesse qui caractérisent son œuvre.
Rien n'illustre mieux l'art littéraire et poétique de Toni Morrison que Beloved, qui lui a valu le Pulitzer. Il se trouve que Beloved est aussi mon livre favori de ce prix Nobel exceptionnel. Inspiré d'un fait réel, ce roman raconte l'histoire de Sethe, une mère esclave dans une plantation du Sud qui égorge sa petite fille de deux ans pour lui éviter le même sort qu'elle. Son geste est terrible, mais elle survivra à son acte tout en restant imprégnée du souvenir terrible de sa petite fille prénommée Beloved à qui elle avait donné la mort. À force d'imaginer des flaques de sang autour d'elle ou la présence du fantôme de sa fille revenue solliciter son affection, Sethe s'enfonce dans la folie, un thème récurrent dans l'œuvre de Toni Morrison. Sa thèse de doctorat ne portait-elle pas sur la thématique de la folie chez William Faulkner et Virginia Woolf ?
Beloved est aussi un roman sur le crime et la possibilité de rédemption. Cette possibilité se présente à Sethe lorsque son chemin croise celui d'une jeune femme, elle aussi prénommée Beloved et portant une importante cicatrice à la gorge. Sethe lui racontera son histoire pour exorciser le passé, mais son interlocutrice n'aura de cesse de lui rappeler que pour des personnes comme elle qui a tout perdu, la rédemption ne vient pas du souvenir, mais de l'oubli. Or une mère peut-elle jamais oublier le visage, les cris et les pleurs de son enfant à qui elle a donné la mort de ses propres mains ?
Il faut lire Beloved pour comprendre qu'il n'y a pas de riches et de pauvres, ni de blancs et de noirs, ni même d'hommes et de femmes, il y a seulement la vie qui coule vers son océan et contre laquelle on ne peut rien.»

(Suivra)

T. Chanda

(1) Jean Guiloineau est traducteur en français de littératures anglophones. Il a notamment traduit Toni Morrison, Nadine Gordimer, André Brink et d'autres grandes figures des lettres anglaises.
(2) Boniface Mongo-Mboussa est critique littéraire, journaliste et professeur de littérature africaine. Son dernier titre : Tchicaya U Tam'si, le Viol de la lune. Vie et œuvre d'un maudite, 138 pages, Ed. Vents d'ailleurs, 2014.
(3) Vénus Khoury-Ghata, née à Bcharré (Liban), est romancière et poète. Son dernier ouvrage est une biograpie fictionnelle de Marina Tsvétaïéva. Son titre : Marina Tsvétaïéva, mourir à Elabouga, Mercure de France, 2019.

Etant clôturés depuis presque deux ans

Les 3es Jeux africains soulèvent moult interrogations

Même ayant démissionné de son poste de président du Comité olympique et sportif algérien, les déclarations occasionnelles et successives de Mustapha Berraf, pour justifier les dépenses occasionnées, lors de l'organisation des 3es Jeux africains de la jeunesse à Alger, du 19 au 29 juillet 2018, font accroître l'incompréhension et alimentent le doute.

Le secrétaire général du COA, Izem Abdelhafid. (Photo › D. R.)

Un doute qui a fait réagir le vice-président de l'ACNOA ainsi que son trésorier qui ont demandé au COA de fournir les explications afférentes à la gestion du budget alloué aux 3es Jeux africains de la jeunesse. S'exécutant le secrétaire général du COA, Izem Abdelhafid, en l'occurrence, a écrit, le 5 juin passé, une lettre qu'il a destinée à ses interlocuteurs que sont le SG et le trésorier de l'ACNOA. Izem a précisé «en réponse à votre demande, nous avons l'honneur de vous informer que le contrat signé avec l'ACNOA, propriétaire des Jeux africains de la jeunesse, stipule dans son article 28 que deux millions de dollars sont mis exclusivement à la disposition du Comité olympique et sportif algérien, au titre de soutien aux Jeux africains de la jeunesse à Alger». Et d'ajouter, en substance, «le COA a apporté au ministère de la Jeunesse et des Sports un soutien financier d'un montant d'un million cent mille dollars». Tout en s'assurant de répertorier les dépenses tel qu'exécutées, le SG du COA les a, clairement, transcrites «virement de 540 000 USD aux CNO membres, à raison 10 000 USD chacun pour soutenir leur participation. Remboursement des perdiems et billets d'avion des présidents, secrétaires généraux et invités de l'ACNOA 377 425,49 USD. Paiement des équipements pour les volontaires des JAJ 2018, 135 900 USD. Avances allouées au COJAJ, 65 126 ,71 USD. Dépenses ACNOA, 99 697,97 USD». Sans pour autant le mentionner, le total des dépenses énumérées par Izem serait de l'ordre de 1 218 154,17. Ce montant n'inclut pas le 1 100 000 USD «apporté au MJS» ne correspond pas aux 1 460 000 déclarés par le COA. Cependant les clarifications du SG du COA s'inscrivent en flagrante opposition avec les déclarations de Berraf à ce propos, ce qui augmente l'incrédulité. En effet, Berraf, qui usait de son droit de réponse à un article paru dans un quotidien de la presse nationale le 27 mai dernier, avait déclaré que «540 000 USD ont été directement versés par l'ACNOA via la solidarité olympique aux 54 CNO africains». Si c'est le cas, pourquoi le SG du COA a comptabilisé, comme dépense, sur le chapitre des virements, 540 000 USD, sommes-nous, évidemment, en droit de nous interroger ? Toujours est-il, les contradictions entre les propos avancés par le désormais ex-président du COA et son SG ne se terminent pas sur ce volet, puisque Izem ne fait aucune référence à une dépense relative à l'achat d'équipements sportifs à la délégation algérienne. Tandis que Berraf est plus qu'affirmatif, en «notant que la délégation algérienne qui a pris part aux JAJ d'Alger 2018 a bénéficié d'une dotation complète en équipements sportifs pour un montant de 291 135,00 USD». Les nuances ne sont-elles pas énormes, serions-nous curieux de nous questionner ? Evidemment, l'ACNOA, également ? Berraf et Izem restent unanimes sur le fait que «1 100 000 USD ont été apportés au MJS». Soit, en comptabilisant ce montant avec la somme de 291 135,00, en plus des 1 218 154,17, le COA aurait dépensé 2 609 289,17 USD, dont 540 000 USD virés aux CNO africains. Ce qui ramène les dépenses du COA à, exactement, 2 069 289,17. Un montant qui dépasse largement les recettes déclarées par Izem et Berraf qui affirment avoir reçu «seulement 1 460 000 des deux millions de dollars», dégagés par l'ACNOA.

Le doute s'est creusé davantage après la requête émise par Azzi, directeur du Comité d'organisation des Jeux africains de la jeunesse, dont le destinataire n'est autre que le COA, dans laquelle il réclamait le budget alloué par l'ACNOA à sa structure organisationnelle. Différemment dit que Berraf et Izem, le directeur du COJAJ requérait la somme de 1 100 000 USD. Cette sollicitation induit, de fait, que le COJAJ n'a pas eu accès à l'enveloppe mise à la disposition du MJS (1 100 000 USD), comme affirmé par le duo-Berraf-Izem. Ceci-étant, pourquoi le MJS s'entête à garder un silence olympien, inexplicable dans pareille mesure ?

Force est de reconnaître que les explications, voulues apaisantes, n'ont fait que nourrir les appréhensions des uns et des autres, les dirigeants de l'ACNOA, plus particulièrement, qui ne cessent de demander des comptes, les vrais. L'opinion publique, aussi, d'ailleurs !

A. Soulef

EN DEUX MOTS

Tennis de table : «La qualification d'autres pongistes algériens aux JO est très difficile»

Le président de la Fédération algérienne de tennis de table, Chérif Derkaoui, a estimé que les chances de qualification d'autres pongistes algériens aux Jeux olympiques de Tokyo, après Larbi Bouriah, sont «minimes».

«On se félicite de la qualification de Larbi Bouriah aux Jeux olympiques de Tokyo, mais je pense qu'il sera le seul pongiste algérien présent à ces joutes» vu la difficulté de la tâche, a reconnu Derkaoui dans une déclaration à l'APS.

Bouriah avait arraché son ticket olympique en simple, grâce à sa 4e position lors du tournoi africain de qualification organisé en Tunisie en février dernier.

Chez les dames, les candidates algériennes à une qualification, Katia Kessaci et Lynda Loghraibi, se sont contentées, respectivement, des 6e et 7e places au même tournoi qui permettait aux quatre premières de se qualifier.

«L'unique chance de qualification sur laquelle on a misé était le tournoi de Tunis, malheureusement on ne l'a pas saisie, car les Opens et autres compétitions internationales restantes sont extrêmement difficiles».

Adel Amrouche :

«Avec Belmadi, l'Algérie doit viser les premières places mondiales»

La sélection algérienne de football, sacrée championne d'Afrique 2019 sous les ordres de l'entraîneur Djamel Belmadi, doit désormais viser les premières places mondiales, a indiqué Adel Amrouche, l'actuel coach du Botswana. «Je ne peux pas juger le coach de l'Algérie mais je peux tout juste dire qu'il a apporté sa touche et c'est l'entraîneur qu'il faut pour l'Algérie», a expliqué Adel Amroche invité d'une plateforme de journalistes.

«Belmadi a su amener cette équipe au sommet. Avec le temps, il pourra encore améliorer cette équipe et jouer les grands rôles au niveau mondial», a indiqué le technicien algérien. Adel Amrouche qui a fait l'actualité en fin avril après avoir gagné son procès contre la Fédération kenyane de football qu'il avait traînée devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), ne rêve cependant pas de diriger les Verts.

«Quand j'étais jeune oui, plus maintenant non», a-t-il disant se sentir davantage à l'aise dans les autres régions d'Afrique où la culture et la religion ont moins de poids dans la société.

Formé en Belgique, Adel Amrouche ayant passé sur les bancs du MC Alger et l'USM Alger, a une plus grande renommée dans la partie Est de l'Afrique où il a eu à diriger entre autres la sélection du Burundi lors des éliminatoires de la CAN-2017.

A la tête de la sélection du Botswana, il avait perdu son face-à-face contre son pays l'Algérie (0-1) en match comptant pour la deuxième journée des qualifications de la CAN-2021, disputé le 18 novembre 2019 à Gaborone.

Le technicien algérien invite par ailleurs la Confédération africaine de football (CAF) à insister sur la formation des techniciens locaux, lesquels ne devraient pas brider le football africains. «On ne laisse pas les joueurs s'exprimer», a regretté Amrouche. ■

JO-2021

Le MJS exige le programme de préparation et la liste nominative des athlètes

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a demandé aux fédérations sportives nationales de transmettre le programme de préparation ainsi que la liste nominative des athlètes ayant déjà compté leurs billets qualificatifs aux Jeux olympiques 2021 de Tokyo.

Dans une correspondance adressée aux fédérations sportives, la direction générale des sports relevant du MJS a demandé de transmettre, dans les meilleurs délais, les programmes de préparation ainsi que les lieux d'entraînements des athlètes ayant déjà composté leurs billets aux JO-2021 afin d'assurer toutes les conditions sanitaires d'hygiène, de sécurité ainsi que la désinfection des structures sportives nationales en vue de leur préparation juste après la période de confinement.

La direction générale des sports a également exigé la liste des athlètes susceptibles d'être qualifiés ainsi que celles de l'encadrement technique et médical qui se chargera de la préparation de l'ensemble des athlètes. Dans le cadre du plan du gouvernement visant à lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19), le ministère de la Jeunesse et des Sports avait pris toutes les mesures préventives qui demeurent en vigueur jusqu'au 13 juin. Ces dispositions concernent aussi la fermeture de toutes les infrastructures sportives, de jeunesse et de loisirs, le report des activités et sorties en plein air ainsi que l'organisation des assemblées générales des structures d'animation sportives.

Les activités liées à la mobilité des jeunes et autres jumelages entre les auberges de jeunes sont également concernées par cette mesure, au même titre que les manifestations et activités de jeunesse, festivals, rencontres, expositions et salons prévus au niveau local, régional et national.■

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO** *La Nouvelle République* Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

en direct
JO-2021
Le MJS exige le programme de préparation et la liste nominative des athlètes

le match à suivre
Tennis de table
«La qualification d'autres pongistes algériens aux JO est très difficile»

football
Adel Amrouche
«Avec Belmadi, l'Algérie doit viser les premières places mondiales»

Lakhdar Belloumi :

«Les ex-internationaux ne savaient pas ce qu'étaient ces combines»

Qui ne connaît pas Lakhdar Belloumi, ce numéro 10 qui a marqué les Algériens lors des années 1970/1980. Doué, fin technicien et possédant une vision de jeu hors du commun, l'enfant de Mascara aurait pu prétendre à une carrière internationale, lui qui était sollicité par plusieurs formations huppées. Aujourd'hui, face à tous ces scandales qui secouent le football algérien, il décide de se lâcher. Ecoutons-le...

Belloumi, le légendaire numéro 10 des Verts. (Photo › D. R.)

La Nouvelle République : la reprise s'annonce tambour battant, vous êtes favorable à ce redémarrage du championnat ?

Lakhdar Belloumi : On ne peut pas parler aujourd'hui de reprise, sachant que tout est chamboulé. Le confinement n'exclut pas le sport, à ce que je sache. Non, c'est compliqué. J'entends ça est là des leaders et des suiveurs au classement réclamer un arrêt avec des conditions : garder le siège de leader. Non, ça ne marche pas comme ça. Il y a dans ce pays un protocole sanitaire qui impose un confinement à tous et il doit être respecté. La préservation des vies humaines passe avant tout. C'est tout le monde qui est concerné, et soumis à cette instruction sanitaire. Dès cet instant là, je dis, non cela ne vaut pas la peine de reprendre. Il serait plus sage de tout arrêter et reprendre la saison prochaine.

Mais il y a ceux qui épousent ton raisonnement avec des conditions que ne partagent pas d'autres clubs, en l'occurrence, annuler le championnat mais garder le classement tel quel ?

Le confinement est pour tout le monde, il ne s'agit pas d'une distribution de cartes d'invitation aux uns et non aux autres. Le pays est en pleine crise sanitaire et l'on a le temps de penser au football, plus tard. Cette reprise divise déjà la Fédération algérienne de football et la Ligue de football professionnel. La première veut y aller, la seconde veut suivre l'avis du docteur Demardji de la FAF qui s'y oppose. Soyons sérieux. A supposer que la reprise ait lieu, pour qui vont jouer les équipes ? Pour des gradins vides ? Où est le charme ? Vous entendrez des voix des entraîneurs résonnaient comme si l'on jouait dans un quartier populaire et non dans un stade. Arrêtons ce cirque. Vous n'avez pas le droit de vous acheter un avantage ! Nous sommes ensemble dans cette crise. Le football ce n'est pas ça, personne ne nous a appris à jouer dans ces conditions. Mais aujourd'hui, on a l'impression que la santé est mise de côté, au profit de ce que vous savez. Il faut stopper, tout effacer et reprendre à zéro. Rien ne presse lorsqu'il s'agit de la vie du joueur. J'ajouterai que dans cette histoire, personne n'est gagnant, alors personne sauf certains... Pour beaucoup, le sport de haut niveau, ça gueule, ça obéit, ça fait peur. Il y a eu des moments de silence, de gêne. Et puis les leaders commencent à prendre la parole comme s'ils détenaient les cordons de la vérité et du savoir-faire.

Vous m'invitez à vous poser la question relative au dernier scandale de l'enregistrement sonore qui vient de secouer, une nouvelle fois, le football national. Qu'en pensez-vous ?

Je vous remercie de me poser cette question relative à une attaque directe contre le football. On cherche son effondrement. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que de pareils actes font scandales chez nous. Je dirai que je suis extrêmement content, non pas de ce qui vient de se passer, détrompez-vous, mais de la réaction du ministre de la Jeunesse et des Sport, lequel, pour la première fois, redonne au football toute sa place qui lui revient de droit. Une première pour un ministre chez nous. Il s'est engagé à mettre le holà aux combines, à la corruption, aux malversations, aux intimidations et avertit, à la fois ceux qui sont ou seraient encore tentés de vivre au rythme des corruptions. Pour une poignée d'argent et de points, on se salit, pour un profit ? Les imprésarios bien intentionnés ont souvent laissé la place à des managers voraces et à des affairistes sans scrupules. Il faut que ces gens comprennent que le football n'est l'apanage de personne, mais de toute une nation et les décisions qu'ils prennent, soit au niveau des instances du foot ou des clubs, s'inscrivent dans ce sens et non pas dans un autre. Le football souffre de ces trucages, de ces combines, de ces marchandages ou encore de ces négociations pour l'achat ou vente d'un joueur comme s'il s'agissait... Il faut qu'ils soient sévèrement punis. Il faut que les gens qui continuent à se sucrer avec l'argent du contribuable finissent par payer cher. Le football n'est pas une source où l'on s'abreuve lorsqu'on a soif. Ce football, j'assume ce que je dis, est devenu un marché, un souk, où l'on s'approvisionne et on part sans se retourner. Demandez aux anciens internationaux comment vivions-nous, dans quel climat sportif construisions-nous ce sport. On jouait avec zéro dinars et pour zéro dinar ou presque. Ce qui intéressait le plus les supporters, c'était notre capacité à fonctionner de manière collégiale, solidaire et déterminée. Aujourd'hui, ce qui se passe est scandaleux. On ne vient pas au football pour le football, mais on vient pour l'argent.

Vous êtes...

Tout simplement un joueur professionnel qui aime son pays. Et ce football qui se développe en son sein devra accueillir ses professionnels ceux de 82 au sein des clubs. Nous avons une riche expérience que nous gardons à notre niveau, et que nous aimerions transmettre à tous les athlètes de toutes les disciplines, pas uniquement dans le football. Mais malheureusement, le sport est investi par des commerçants et des «beznassiya» qui n'ont rien à voir avec le football. C'est du n'importe quoi. Ceci dénote que le ballon rond est pris au piège. Un milliardaire qui ramène un chèque se positionne comme président alors qu'il n'a rien à voir avec ce sport. C'est totalement de la folie. Qui aurait dit qu'on allait assister à un pareil tableau ? Du temps du règne de Djamel Houhou (que Dieu ait son âme), en 1977 le sport algérien avait connu une réforme en profondeur. Et c'était là où les clubs étaient pris en charge par des entreprises. Il ne pouvait y avoir de trucages... Aujourd'hui, c'est devenu à la mode, une mode qui n'étonne plus personne tant que les professionnels sont absents des clubs. Pour rappel, l'Etat dégageait des aides aux clubs professionnels pour les accompagner en matière de formation. Ces aides étaient destinées notamment à la construction des centres de formation, l'achat des autobus pour le transport… et aujourd'hui combien sont ces clubs à avoir des centres de formation. Quatre à peine. Quel est le niveau du salaire d'un joueur qui ne signe que lorsqu'il prend connaissance du salaire, le reste ne l'intéresse pas, bien entendu il ne peut y avoir que des combines entre présidents et agent de joueur. «Quant à la FAF et la LFP, elles demeuraient mal placées pour lutter contre la corruption quand on sait que la gestion de l'arbitrage est la meilleure preuve de l'ancrage de ce fléau dans les pratiques footballistiques algériennes. En somme, la corruption dans le football algérien est devenue tellement transparente et banalisée que le MJS ne réagit pas au rapport de la Cour des comptes», disait l'ancien président de la Ligue nationale Mohamed Mechrara.

Un mot pour conclure ?

Que les gens sachent que ma retraite me fait vivre plus que je gagnai en étant joueur. Ceci juste pour vous dire que les ex-internationaux ne savaient pas ce qu'étaient ces combines, ces trucages, ces marchandages, il y avait du football-spectacle.

Propos recueillis par H. Hichem

A voir

- BeIN Sport 1 : Levante - FC Séville à 18h30
- Canal + Sport : Tottenham - Wolverhampton à 19h45